Zeitschrift: Archéologie vaudoise : chroniques

Herausgeber: Archéologie cantonale du Vaud

Band: - (2018)

Rubrik: Notices

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Notices

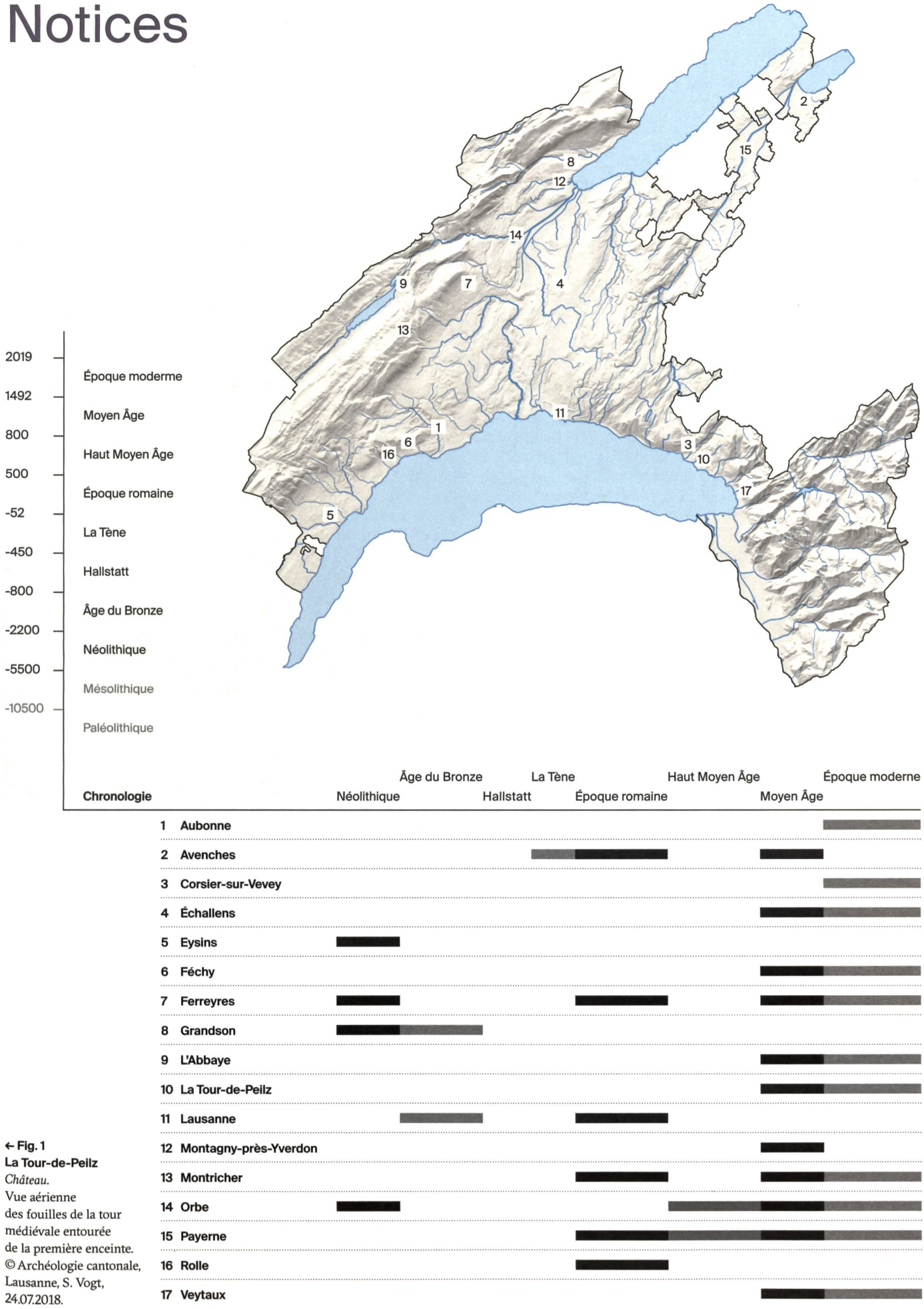

← Fig. 1
La Tour-de-Peilz
Château.
Vue aérienne des fouilles de la tour médiévale entourée de la première enceinte.
© Archéologie cantonale, Lausanne, S. Vogt, 24.07.2018.

AUBONNE

Rue de Trévelin 24
District d'Aubonne
CN 1242 - 2 519 555 / 1 149 757
Époque moderne
Cimetière – Murs

Les travaux d'agrandissement d'un garage privé ont entraîné la découverte d'ossements humains par les ouvriers. Avertie par le maître d'œuvre, l'Archéologie cantonale a alors prescrit une intervention archéologique. À notre arrivée, l'essentiel de l'excavation avait déjà été effectuée, détruisant au moins cinq tombes à des degrés divers. La fin du décapage mécanisé, réalisée sous surveillance, a mis au jour cinq sépultures supplémentaires et les fondations de deux murs antérieurs au cimetière.

Les deux tronçons de maçonneries repérés sont perpendiculaires et témoignent de l'angle d'un aménagement (bâtiment ?) détruit avant l'établissement du cimetière, sans que sa fonction et sa datation ne puissent être précisées **Fig. 2.**

Les dix sépultures partiellement mises au jour lors de cette intervention, auxquelles doivent être ajoutées sept tombes observées en 2010 dans une tranchée située à 25 m au nord-est, sont implantées selon un axe nord-est / sud-ouest et disposées en rangées. Espacées les unes des autres d'environ 50 cm, les fosses sont globalement de forme rectangulaire aux angles émoussés, avec des parois verticales et un fond plat. Leur largeur est suffisante pour accueillir un contenant et, bien que leur sommet soit arasé, leur profondeur peut être estimée entre 150 et 180 cm.

Le cimetière connaît deux cycles d'inhumations, signalés par un chevauchement des alignements et un changement d'orientation des individus. Au cours de la première phase, la tête des défunts se trouve au nord-est, tandis qu'elle est au sud-ouest lors de la deuxième période d'ensevelissement.

Des traces de bois, des ferronneries et les observations archéothanatologiques attestent l'emploi systématique de cercueils cloués ou vissés. Seules deux sépultures de la phase 1 ont livré du mobilier en lien avec le défunt. L'inventaire, qui comprend dans les deux cas quelques épingles en bronze étamé, est complété par des agrafes à barbacanes en bronze pour l'une des tombes. Traditionnellement, ces épingles sont associées à la présence de linceul, dont l'utilisation décline au cours du 19e s. Le mobilier archéologique comprend également des ferronneries (clous, crochets, vis), des épingles et une monnaie.

Les quelques documents conservés aux archives nous apprennent que la commune d'Aubonne se dote dès 1724 d'un nouveau cimetière. Situé hors de l'enceinte historique à l'ouest du bourg, le terrain choisi pour le projet est constitué par la réunion de nombreuses parcelles aux affectations diverses (prés, jardins, vignes, vergers, champs, etc.), sur lesquelles aucune construction n'est mentionnée. Grâce au relevé effectué par un arpenteur en 1833, les dimensions et la distribution générale du cimetière sont connues. D'une surface de 3000 m² environ, il est entièrement ceint d'un mur. L'entrée principale, sur le côté sud-est, donne accès à un chemin sud-est/nord-ouest, rejoignant une allée perpendiculaire, bordée d'arbres. En 1863, la municipalité dépose devant le conseil communal un préavis ayant pour objet la fermeture du cimetière, qui est alors abandonné et désaffecté en surface.

Sophie Thorimbert

Investigations et documentation : Archeodunum

- Rapport : Sophie Thorimbert, Audrey Gaillard, *Aubonne. Rue de Trévelin 24. Int. 12003 / Aff. 617. Rapport d'opération archéologique 23 février au 8 mars 2018*, Archeodunum SA, Gollion, février 2019.

AVENCHES

Route de Lausanne 5–7
District Broye-Vully
CN 1185 - 2 569 275 / 1 191 855
La Tène / Époque romaine
Chenal, fosses, foyer – Sépultures

Le projet de construction de trois immeubles sur une parcelle sise à l'entrée ouest de la commune d'Avenches a motivé, entre 2017 et 2018, une intervention d'une durée totale de sept mois dans un secteur de la nécropole romaine de la porte de l'Ouest où des stèles funéraires avaient été exhumées au 19e siècle. Le terrain investigué est également voisin du site laténien de *Sur Fourches*, exploré entre 2015 et 2017 (cf. *AVd. Chroniques 2017*, p. 98–99).

Les vestiges funéraires de l'époque romaine ont été en grande partie occultés par les bâtiments implantés sur ce terrain dès le 17e siècle ainsi que par les anciennes fouilles. Seules deux sépultures de cette

→ **Fig. 2**
Aubonne
Rue de Trévelin 24.
Tombe du début du 19e siècle, implantée au sommet d'un des deux murs.
© Archeodunum SA

← **Fig. 3**
Avenches
Route de Lausanne 5–7.
Palissade de l'âge du Fer constituée de branches tressées horizontalement sur une armature de piquets verticaux, affaissée *in situ* sur la berge du paléochenal.
© SMRA

période ont ainsi été mises au jour, une tombe à inhumation et une incinération en urne en verre. La découverte dans la moitié orientale du chantier, de quelques fragments de monuments funéraires parfois inscrits, mais surtout d'un important épandage de mobilier céramique, de verre et d'objets métalliques, dans une large proportion rubéfiés, témoigne malgré tout d'une occupation dense de la nécropole.

Les vestiges de l'âge du Fer se concentrent quant à eux essentiellement à l'est du secteur investigué et se caractérisent en premier lieu par la présence d'un paléochenal. Ce tronçon de rivière s'est fossilisé à la fin de La Tène finale et correspond au tracé du ruisseau du Ruz qui prend sa source au pied du Bois de Châtel voisin. Des aménagements de berges constitués de pieux, de planches ou de branches, ainsi qu'une barrière en bois tressé **Fig. 3** ont été mis en évidence. Sans doute en lien avec des activités artisanales exploitant l'eau, des structures en creux se trouvaient aux abords de ce cours d'eau. Les comblements successifs du paléochenal ont livré un matériel archéologique riche, dont une grande majorité de restes de faune, mais également des fragments de céramiques dont des récipients peints, des objets métalliques rares, ainsi que quelques éléments de vannerie et objets en bois. Un premier survol de la céramique situe l'utilisation de ces aménagements à La Tène D2 sans plus de précisions.

Hugo Amoroso, Aurélie Schenk, Danny Jeanneret

Investigations et documentation : SMRA

AVENCHES

Place de la Gare – Aventica
District Broye-Vully
CN 1185 - 2 569 800 / 1 192 710
Époque romaine
Habitat (voirie, puits, foyers, fossés, fosses)

À l'automne 2017, la démolition d'anciens bâtiments industriels et d'une grange pour la réalisation d'un important projet immobilier a mis en évidence des vestiges d'époque romaine sur des parcelles qui n'avaient pas fait l'objet jusqu'alors d'investigations archéologiques. Une fouille préventive a donc été menée durant l'année 2018 sur l'intégralité des surfaces impactées par les nouvelles constructions (env. 4000 m²), permettant ainsi l'exploration d'un vaste périmètre localisé au nord de l'*insula* 1, en périphérie des quartiers d'habitat de la ville romaine.

Malgré l'arasement du terrain et les perturbations du sous-sol consécutives à l'implantation des bâtiments modernes, cette opération a mis au jour de nombreux vestiges d'habitat qui remontent au plus tôt à la première moitié du 1er siècle de notre ère.

L'occupation s'organise le long d'une chaussée d'orientation est-ouest traversant la partie sud de la surface fouillée. Plusieurs corps de bâtiment se développent au nord de cette rue. Leur fonction exacte reste à déterminer. Au moins trois états successifs ont été distingués. Ceux-ci sont notamment caractérisés par une évolution des techniques de construction qui voit les premiers bâtiments en terre et bois

↓ **Fig. 4**
Avenches
Place de la Gare – Aventica.
L'un des puits du 1er s. de notre ère constitué de deux tonneaux superposés.
© SMRA

supplantés par des édifices en architecture mixte, le dernier habitat comprenant des maçonneries imposantes, des sols en béton de chaux, et la présence de pièces chauffées par hypocauste. Immédiatement à l'arrière des bâtiments s'ouvrent de grands espaces abritant des constructions sur poteaux, une dizaine de puits à cuvelage constitué d'une couronne de pierres sèches ou de tonneaux en bois **Fig. 4**, de nombreux foyers, ainsi qu'un grand four culinaire.

Denis Goldhorn

Investigations et documentation : SMRA

→ **Fig. 5**
Avenches
Route cantonale 601.
Décor du panneau central de la mosaïque.
© SMRA

AVENCHES
Route du Faubourg – Vers le Cimetière
District Broye-Vully
CN 1185 - 2 569 959 / 1 192 160
La Tène / Époque romaine
Habitat, voirie

Une opération archéologique a été menée durant l'été 2018 entre le cimetière d'Avenches et la route de contournement RC 601 dans le cadre de l'aménagement d'un parking public. Des tranchées pratiquées sur la bordure orientale de la parcelle pour implantation d'un système d'infiltration des eaux de surface ont pu être fouillées jusqu'au terrain naturel ; le niveau du parking ayant été rehaussé par remblaiement, la parcelle n'a pour le reste pas été explorée.

Les fouilles ont révélé les vestiges très bien conservés d'habitats successifs, déjà pressentis lors de prospections géophysiques pratiquées sur la parcelle en 2016 (cf. *BPA* 57, 2016, p. 267). Plusieurs phases de construction, dont l'amplitude stratigraphique atteint environ 2 m de hauteur, ont été observées : habitat en terre et bois de La Tène D2b/époque augustéenne avec ses trous de poteau, ses fosses et ses fossés riches en mobilier archéologique (céramique, faune et métal) ; habitat maçonné installé au bord d'une route et de son portique et reconstruit à plusieurs reprises du 1er au 3e s. apr. J.-C.

La petite fenêtre de fouille ouverte sur cet habitat ne nous permet pas d'en estimer l'ampleur et encore moins d'en esquisser le plan d'ensemble. Le cadre général dans lequel il s'organise semble toutefois se présenter comme suit : les bâtiments maçonnés successifs sont délimités à l'est par un large mur de façade qui a perduré durant toute l'occupation du secteur ; à l'arrière se développe une série de pièces aux dimensions variables. Leur disposition change selon les phases de construction et certaines ont livré des foyers sur *tegulae*. Les sols sont en mortier ou en terre battue ; les parois internes mettent en œuvre des moellons de calcaire jaune ou sont montées en briques de terre crue posées sur solin maçonné ou sur sablière. Toutes étaient couvertes de revêtement mural peint, blanc ou à décor, et étaient percées de portes dont plusieurs dalles de seuil (en grès ou en molasse) signalent l'emplacement. Au sud, un local à ciel ouvert assurait la transition entre les pièces à vivre et la rue, bordée par un portique. Parallèle au *decumanus maximus* situé plus au nord, cette voie secondaire d'orientation nord-est / sud-ouest se dirige en droite ligne jusqu'au secteur des temples du Lavoëx.

Même s'il n'est pas intégré au réseau des *insulae*, cet habitat appartient néanmoins à un quartier résidentiel relativement aisé comme en témoigne la qualité des vestiges découverts, notamment une mosaïque découverte cette année également à proximité immédiate (cf. *infra* Notice Avenches – Route cantonale 601). L'occupation augustéenne sous-jacente est quant à elle à rapprocher de celle du site du Faubourg qui en 2014 avait livré à 200 m de là de multiples fosses scellées ensuite par la voirie romaine (cf. *BPA* 56, 2014 / 2015, p. 190–230).

Maëlle Lhemon

Investigations et documentation : SMRA

AVENCHES
Route cantonale 601
District Broye-Vully
CN 1185 - 2 570 014 / 1 192 437 – 2 569 775 / 1 192 006
Époque romaine / Moyen Âge
Sanctuaires, habitat (hypocaustes, mosaïque), voirie, canalisation – Sépultures

Les travaux de réfection des réseaux d'eau potable et d'eaux usées le long de la route de contournement d'Avenches (RC 601) ont nécessité une surveillance archéologique durant toute la durée du chantier réalisé d'avril à novembre 2018. Cette intervention a permis d'apporter des compléments au plan archéologique de ce secteur périphérique de la ville romaine tout en précisant les données anciennes de terrain, en particulier celles recueillies lors de l'aménagement de la route de contournement en 1964 (cf. *BPA* 19, 1967, p. 101–102).

À l'est, à la hauteur du quartier religieux de la colline, la tranchée a documenté un tronçon du mur de péribole du temple de la Grange des Dîmes ainsi que le (double) portique qui lui fait face, à l'arrière du temple du Cigognier et le long du *decumanus maximus*, Cette chaussée a pu être suivie sur plusieurs dizaines de mètres, ce qui a permis d'en préciser l'orientation, l'emprise et les niveaux successifs, ainsi que de documenter plusieurs de ses aménagements bordiers (fossés de route et portiques). Sous cette voie et de même orientation, une conduite d'adduction d'eau en plomb a été mise au jour et prélevée sur une longueur de 5,5 m. Ce segment en excellent état de conservation comporte notamment un tube complet long de 3,5 m avec des manchons-raccords préservés à chacune de ses extrémités.

Plus à l'ouest, trois tombes à inhumation, probablement d'époque médiévale, étaient implantées dans les niveaux tardifs de la chaussée romaine. Orientées vers l'est, avec la tête à l'ouest, ces sépultures présentent une architecture relativement simple constituée d'un petit muret en pierres sèches à la base du pourtour de la sépulture. En l'absence de mobilier archéologique, la datation sera précisée au moyen d'analyses ^{14}C.

La tranchée s'est ensuite prolongée au travers des faubourgs ouest de l'agglomération antique, encore peu connus archéologiquement et qui se développent entre le quartier des sanctuaires et la porte de l'Ouest. De nombreux vestiges d'habitat présentant plusieurs phases de construction successives ont été mis au jour, parmi lesquels on relève de très nombreuses maçonneries ainsi que trois locaux équipés de système d'hypocauste.

Signalons enfin la découverte dans ce dernier secteur d'une mosaïque d'une grande originalité (cf. *AS*, 41, 2018, 4, p. 41). Celle-ci présente un tapis carré de 1,55 m de côté d'une grande finesse d'exécution et richement décoré, dont le médaillon central, circulaire, met en évidence deux oiseaux s'abreuvant à un canthare **Fig. 5**. Cette mosaïque est unique de par sa composition très originale qui associe dans le tapis central comme dans sa bordure, un décor de tesselles (*opus tessellatum*) et l'insertion de différents marbres de couleur d'importation méditerranéenne (*opus sectile*).

Olivier Heubi

Investigations et documentation : SMRA

CORSIER-SUR-VEVEY

Chemin du Milieu
District Riviera-Pays-d'Enhaut
CN 1244 - 2 556 780 / 1 149 500
Époque moderne
Voie historique

L'opération concerne un tronçon d'environ 250 m du projet de réaménagement du Chemin du Milieu, près de la route de Moille-Saulaz. Trois sondages mécaniques ont été réalisés perpendiculairement à l'axe du chemin. Le chemin actuel reprend le tracé de la voie historique d'importance nationale VD 17 Vevey-Bulle (- Fribourg), le tronçon VD 17.2 étant un itinéraire de délestage de l'axe principal dont les talus de bordure et le revêtement d'origine de la voie sont localement conservés. Cet itinéraire bis est mentionné dans le plan cadastral de 1705 comme « Chemin de Vevey à Chastel » (ACV, GB 343 a2).

La voie historique a été mise en évidence dans le sondage 1, situé au nord. Un premier niveau, constitué de galets entiers ou fragmentés (max. 20 cm de côté) disposés sur 1,50 m de largeur et une épaisseur de 20 cm (ST1a), est interprété comme le premier état de la structure. Il est recouvert d'une forte densité de matériaux lithiques de nature variée (galets de rivière, fragments de poudingue, éclats pierreux divers, etc.), disposés horizontalement (ST1b) et dont les plus massifs atteignent 40 cm de côté. Ils forment un ensemble d'une épaisseur de 30 cm et d'une largeur de 2,50 m, interprété comme le soubassement de la voie historique IVS VD 17.2.

Au-dessus, la chaussée est formée d'une couche de matériaux pierreux bien triés et d'un module nettement plus réduit (environ 10 cm de côté). La partie sommitale forme un dôme d'une épaisseur d'environ 20 cm dans la partie axiale (ST1c). L'ensemble, remarquablement bien conservé, est bordé par deux fossés drainants empierrés, larges de 0,8 à 1,40 m et d'une profondeur de 50-60 cm **Fig. 6**.

Les deux autres sondages réalisés plus au sud n'ont en revanche pas directement recoupé la voie historique. Toutefois, vers le sud, son tracé est matérialisé dans le relief par la présence du talus oriental du chemin du Milieu, sur toute la longueur du tronçon investigué.

Les travaux projetés devraient également affecter un pont aménagé sur un affluent de la Veveyse et encore utilisé au tournant du 20e siècle, qui se situe entre le sondage 1 et la route de Moille-Saulaz.

François Menna

Investigations et documentation : Archeodunum

- Rapport : François Menna, *Corsier-sur-Vevey. Chemin du Milieu (IVS VD 17.2). Int. 12194 / Aff. 655. Rapport de sondages de diagnostic 31 octobre 2018*, Archeodunum SA, Gollion, décembre 2018.

← **Fig. 6**
Corsier-sur-Vevey
Ch. du Milieu.
Sondage 1, vue en direction du nord de la voie historique bordée de deux fossés.
© Archeodunum SA, F. Menna

→ **Fig. 7**
Échallens
Place du château 4.
Vue en direction du sud-ouest du soubassement quadrangulaire et du front oriental du rocher taillé.
© R. Gindroz

→ **Fig. 8**
Échallens
Place du château 4.
Vue zénithale du front oriental du rocher précédé d'un soubassement quadrangulaire et d'une autre structure faisant probablement partie d'un ancien dispositif d'entrée.
© Archéotech SA

ÉCHALLENS

Place du château 4
District Gros-de-Vaud
CN 1202 - 2 538 140 / 1 165 880
Moyen Âge / Époque moderne
Site castral

Dans le cadre des travaux de réaménagement du château d'Échallens et de la construction de nouveaux bâtiments en bordure et sous la place du château, des sondages archéologiques complémentaires à ceux de 2016 ont été réalisés entre le 15 et le 29 octobre 2018. La commune a mandaté la société Archéotech SA pour réaliser les investigations archéologiques sous la supervision de l'Archéologie cantonale. Au vu des résultats, ces sondages ont entraîné un suivi archéologique segmenté en deux étapes : la première entre le 31 octobre et le 16 novembre 2018, la deuxième début 2019. Malgré le fort arasement du site, de

nombreuses traces et vestiges archéologiques ont été mis au jour.

Un château est mentionné à Échallens pour la première fois en 1274, en possession des seigneurs de Montfaucon-Montbéliard (cf. Daniel de Raemy, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230–1330). Un modèle : le château d'Yverdon*, CAR, 99, Lausanne 2004, p. 112–115). Il est situé sur une colline (plateau de molasse) bordée à l'ouest et au nord par le Talent. Au cours des siècles, les bâtiments médiévaux ont considérablement été transformés, reconstruits ou démolis, notamment durant les guerres de Bourgogne. La courtine qui fermait les flancs sud et est a été abattue, le corps de logis nord a été reconstruit en 1719 et modifié ultérieurement. Deux tours médiévales subsistent, dont une tronquée.

Dans la partie sud, en contrebas du plateau, le terrain a été très remanié avec plusieurs abaissements et remblaiements successifs. Le reste d'un fossé a été dégagé dans un sondage profond. Le fond de ce fossé en forme de cuvette est conservé sur 50-70 cm de profondeur et mesure 5 m de large. Cette structure devait entourer le château à l'est et au sud, sur les côtés non défendus par le Talent.

Sur le plateau de molasse, le niveau du sol a été abaissé au fil du temps, supprimant les niveaux archéologiques. Après un décapage sur le rocher, de nombreuses structures en creux y ont été repérées (88 structures, hors tranchées de canalisations modernes) ; il s'agit essentiellement de trous de poteau, de quelques sablières, fosses et tranchées.

Au sud-ouest du plateau rocheux, la première assise d'un mur en pierres de taille de molasse a été dégagée ; il pourrait s'agir du parement interne de la courtine, car cette maçonnerie est située à environ 2,40 m du bord du rocher, distance qui correspond à la largeur du mur d'enceinte attestée par les sources.

À l'est du plateau, le rocher a été soigneusement taillé formant un front vertical rectiligne au sud et incurvé au centre. Aux pieds du rocher, sous d'épais remblais, plusieurs maçonneries ont été dégagées, notamment le soubassement d'un édifice quadrangulaire en appareil de galets qui mesure 6 sur 6,5 m de côté, dont l'angle nord est formé par le rocher **Fig. 7**. Cette construction est séparée du plateau par un espace vide à l'ouest et précédée d'une autre maçonnerie à l'est. Des cavités pour des poutres ont été taillées dans la molasse en face de l'édifice carré **Fig. 8**.

D'autres entailles ont été pratiquées dans la roche pour asseoir des murs. À l'angle sud-est du plateau, quelques blocs insérés dans le rocher devaient servir de fondations à la courtine et, en contrebas, un mur a été monté contre le flanc érodé.

Des vues anciennes du 18e siècle situent l'entrée du château au centre de la courtine est. Une tour-porte était défendue par une bretèche et équipée d'un pont-levis, qui a été supprimé à époque moderne et remplacé par un pont permanent. Les deux fondations quadrangulaires mises au jour pourraient faire partie de ce dispositif d'entrée ou plus probablement d'un état plus ancien que celui représenté sur les gravures.

La poursuite des fouilles en 2019 dans la partie nord permettra certainement de préciser toutes ces données.

Mathias Glaus, Antoine Tenud

Investigations et documentation : Archéotech

EYSINS

Les Vaux
District de Nyon
CN 1261 - 2 504 390 / 1 137 100
Néolithique
Habitat

Un nouveau site néolithique a été découvert au lieu-dit *Les Vaux*, à 2,5 km à vol d'oiseau des rives du lac Léman, lors de sondages réalisés au printemps 2018 (Christophe Henny, Archeodunum SA). En raison du faible impact des terrassements, les investigations, effectuées en août 2018, se sont limitées à une surface de 80 m², située dans la partie nord-occidentale de l'emprise.

Le gisement, situé dans la partie médiane du versant nord du vallon du Boiron, s'étend sur une longueur de 130 m (est-ouest) et sur une largeur d'au moins 20 m (nord-sud).

Les structures occupent un coteau à la pente relativement marquée. Elles recoupent, dans leur grande majorité, un paléosol recouvrant le sommet de la moraine. Certaines d'entre elles, situées dans le haut de pente, n'apparaissent toutefois qu'au niveau du terrain naturel. Recouvertes en grande partie par des colluvions qui atteignent jusqu'à un mètre d'épaisseur, les structures sont relativement bien préservées. En revanche, les niveaux d'occupation et les éléments de mobilier associés ont été vraisemblablement érodés.

Pas moins de 82 structures ont été découvertes lors des sondages et de la fouille, dont 78 trous de poteau, deux zones de combustion et un fossé ou chenal qui se rattachent aux occupations préhistoriques. Un second fossé, qui s'insère au sommet des colluvions, se rapporte à une période plus récente. La majorité des structures se concentrent dans la moitié nord-occidentale (62 trous de poteau) et dans la périphérie orientale (11 trous de poteau et une aire de combustion) du gisement.

Les trous de poteau circulaires ou ovales présentent des parois verticales ou légèrement évasées. Dans les deux tiers des cas ils ont un diamètre compris entre 0,16 et 0,24 m pour une profondeur conservée de 0,10 m à 0,40 m et, à une exception, sont dépourvus de pierre de calage. Une fosse d'implantation a été observée dans deux cas seulement.

En raison de la situation isolée de certaines structures, de la surface restreinte de la fouille, et de la disparité chronologique des vestiges, la restitution d'ensembles architecturaux s'avère difficile. Certains trous de poteau, implantés à intervalle de 1 et 1,5 m en moyenne, dessinent toutefois des axes parallèles formés de trois trous de poteau chacun.

En absence de mobilier archéologique, la datation du site repose uniquement sur les analyses radiocarbone de neuf échantillons de charbon de bois, prélevés dans les comblements de huit trous de poteau et d'une structure de combustion. Les résultats obtenus s'échelonnent entre le milieu du quatrième et la fin du troisième millénaire avant notre ère. Ils indiquent une succession d'occupations allant du Néolithique moyen II (Cortaillod / Port Conty) au début de l'âge du Bronze, dont la plupart se rattachent au Néolithique Final (ICA 18C/1070, 4590 ±30 BP, cal. 2 sigma : 3500-3120 BC; ICA 18C/1071, 4050±30 BP, cal. 2 sigma : 2840-2470 BC; ICA 18C/1072, 4110±30 BP, cal. 2 sigma : 2870-2570 BC; ICA 18C/1073, 4390±30 BP : 3100-2910 BC ; ICA 18C/1074, 3920±30 BP : 2480-2290 BC ; ICA 18C/1075, 4200±30 BP, cal. 2 sigma : 2900-2670 BC; ICA 18C/1076, 4270±30 BP, cal. 2 sigma : 2930-2770 BC; ICA 18C/1077, 4190±30 BP, cal. 2 sigma : 2900-2670 BC; ICA 18C/1078, 3780±30 BP, cal. 2 sigma : 2300-2050 BC).

La répartition des structures datées, dont la plus ancienne se situe dans la périphérie nord-occidentale et les plus récentes dans la bordure orientale du site, indiquerait une dynamique d'occupation progressive du site à partir du nord-ouest. L'ensemble du gisement serait ensuite occupé à la fin du Néolithique.

Malgré la surface réduite de la fouille, ce site apporte une contribution importante à la connaissance du peuplement de la côte lémanique durant la fin du Néolithique moyen et le Néolithique final.

Claudia Nitu

Investigations et documentation : Archeodunum

- Rapport : Christophe Henny, *Eysins. Les Vaux. Int. 12028 / Aff. 624. DCMI, troisième campagne, parcelles 124–125. Rapport de diagnostic archéologique 16–19 avril 2018*, Archeodunum SA, Gollion, mai 2018.

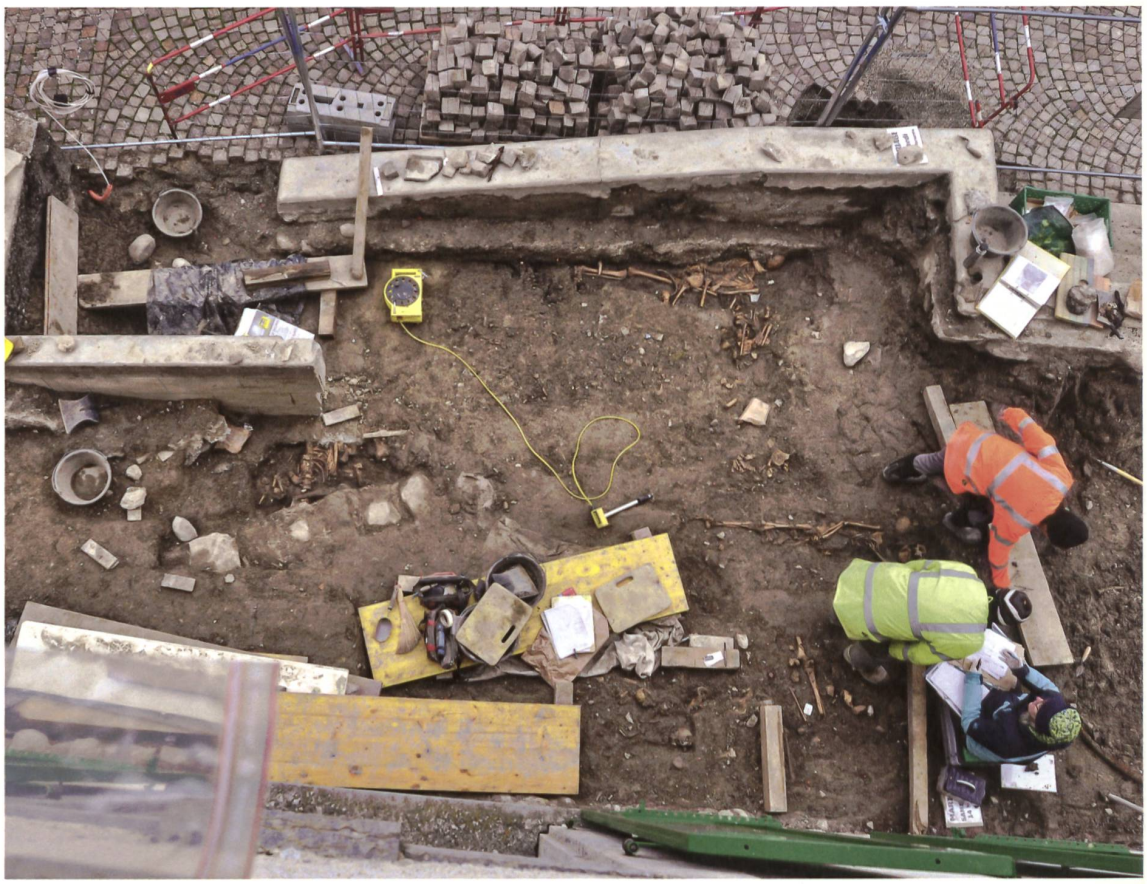

→ **Fig. 9**
Féchy
Ancien collège.
Le cimetière en cours de fouille, au nord-est de l'ancien édifice médiéval. Les sépultures remontant au 17e s. présentent deux orientations différentes.
© Archeodunum SA

FÉCHY

Ancien collège
District de Morges
CN 1242 - 2 517 930 / 1 148 330
Moyen Âge / Époque moderne
Église – Cimetière

À la suite du diagnostic archéologique réalisé en août 2018 dans le cadre de la rénovation de l'ancien collège, les vestiges mis au jour, un ancien bâtiment, une sépulture en place et de nombreux restes d'ossements humains, ont impliqué dès novembre une fouille le long de la façade sud-est de l'ancien collège, situé à côté de l'église paroissiale actuelle.

L'emprise du bâtiment, déjà partiellement reconnu lors des fouilles effectuées par l'Atelier d'Archéologie Médiévale en 2003 à l'occasion de l'assainissement des façades de l'église Saint-Sulpice (cf. *RHV*, 2004, p. 188–190), a pu être précisée. Il s'agit d'une construction rectangulaire d'environ 11 m sur 7 m, parallèle à l'église et de même orientation (SE-NO). Le mur nord-est de cette dernière est fondé sur le mur sud-ouest de cet ancien bâtiment, ce qui pourrait indiquer qu'il s'agit des restes d'une première église. Une autre fonction est également possible, car son existence est attestée sur les plans cadastraux de 1728, où il est signalé comme une grange / étable.

Cet ancien édifice a probablement été détruit lors de la construction du collège, dont les fondations s'appuient sur son angle nord. Le mur de fermeture nord-ouest est encore bien conservé sur environ 1,70 m de hauteur, et présente du crépi contre sa paroi interne. Sa datation demeure difficile à déterminer. D'après le rapport des fouilles de 2003, la première phase de construction de l'église actuelle est à situer entre le 11e et le 12e siècle, selon des critères architecturaux qui devront être consolidés. Le bâtiment maçonné pourrait donc être antérieur à cette époque.

Une cinquantaine de tombes ont été documentées et prélevées autour de cet ancien bâtiment. Aucune tombe n'a été mise au jour à l'intérieur ni au nord, en concordance avec la parcelle de cimetière figurée sur le plan de 1728.

La densité des inhumations est très élevée, mais les sépultures sont rarement complètes, souvent recoupées par des nouvelles tombes, ainsi que par les aménagements plus récents. Deux orientations principales ont été mises en évidence : tête vers le nord-est, à l'instar de l'orientation de l'église, ou tête vers le sud-ouest, perpendiculairement à l'église **Fig. 9**. Dans l'état actuel des recherches, cette différence ne semble pas correspondre à des phases successives.

La position des défunts est assez classique : en position dorsale, les mains jointes au niveau du bassin ou les bras croisés. D'après les premières observations, la plupart des individus inhumés sont plutôt jeunes : adolescents ou jeunes adultes et enfants en bas âge. Des analyses en laboratoire plus détaillées pourront préciser l'âge, le sexe et les malformations osseuses des individus inhumés, ce qui permettra de mieux cerner la population du cimetière.

La tombe T14 présente un ensemble composé de filaments de bronze mélangés à des fibres textiles au-dessus de la tête, probablement une couronne. Pour des raisons de conservation, le crâne et la couronne ont été plâtrés et prélevés en bloc afin d'être restaurés en laboratoire.

Les autres objets associés aux tombes, notamment de nombreuses épingles à tête enroulée en bronze, des clous de cercueil ainsi que quelques restes de fibre de bois, laissent présumer que les dépouilles étaient entourées d'un linceul et inhumées dans un cercueil en bois. Les données archéothanatologiques semblent confirmer l'inhumation en espace vide.

Le cimetière, peut-être déjà en fonction depuis les 10e–12e siècles, est désaffecté dans le courant du 19e s. La présence systématique de clous de cercueil, pratique largement attestée à partir du 17e s., indique qu'il s'agit de tombes de la période moderne. La présence de tombes plus anciennes n'est cependant pas à écarter, mais il est difficile de dater précisément les tombes avant la réalisation d'analyses au radiocarbone sur les ossements.

Sandro Bolliger

Investigations et documentation : Archeodunum

FERREYRES

Carrière des Buis
District de Morges
CN 1222- 2 528 000 / 1 167 900
Néolithique / Époque romaine / Moyen Âge ? / Époque moderne
Fours à chaux – Voies – Empierrements – Drains – Aire de combustion – Foyers

Une nouvelle étape d'extension de la carrière « des Buis », à l'est du village de Ferreyres, a été précédée par deux opérations de sondages suivis de fouilles préventives en automne 2017 et en été 2018, sur des surfaces couvrant respectivement 10 360 m² et 10 500 m². Ces investigations s'inscrivent dans la continuité des sondages et des fouilles réalisées entre 2013 et 2014, qui avaient notamment documenté la moitié d'un four à chaux daté par radiocarbone entre 1666 et 1880 AD (cf. *AVd. Chroniques 2014*, p. 112).

L'exploration de cette nouvelle extension a permis la mise en évidence et la vérification de 23 structures de natures très diverses, dont la plupart sont datées de l'époque moderne. Il s'agit principalement de quatre aménagements empierrés visibles en surface qui semblent être liés à la présence de deux fours à chaux, dont celui déjà partiellement fouillé en 2014. Deux empierrements sont notamment interprétés comme des restes de chemin en galets damés destinés au transport de la chaux, tandis que le troisième pourrait correspondre au sol d'une cabane de chantier. La quatrième aire empierrée se distingue par la présence de trois blocs sur chant qui avaient été signalés comme potentiels menhirs. La fouille a montré qu'il s'agissait en fait de trois fragments appartenant à un seul et même bloc erratique, progressivement fracturé par la croissance de deux arbres attenants. L'absence d'organisation des pierres environnantes indique que la structure correspond à une aire d'épierrage de datation vraisemblablement récente, comme le suggèrent les déchets modernes qu'elle a livrés.

Les deux fours à chaux documentés, dont les datations radiocarbone situent le fonctionnement entre la fin du 18ᵉ et le début du 20ᵉ siècle, illustrent deux variantes de fours périodiques attestées dans l'arc jurassien. Le premier est interprété comme un four semi-enterré partiellement excavé dans le substrat calcaire. Le second correspond en revanche à un four de surface dont la base est constituée d'un remblai de terre.

Les fouilles ont également mis au jour plusieurs structures excavées et empierrées aux tracés linéaires, qui sont majoritairement organisées en réseau. Si certaines correspondent certainement à des drains, d'autres montrent un mode d'aménagement plus élaboré les assimilant à de petits canaux avec piédroits et blocs de couverture, qui pourraient avoir fonctionné comme captages d'eau en lien avec la fabrication de la chaux.

Enfin, il faut encore relever la découverte de trois structures de combustion qui n'ont pas livré de mobilier mais dont les datations radiocarbone les situent à des périodes plus anciennes. Il s'agit de deux foyers non aménagés d'Époque romaine, et d'une structure de combustion d'origine indéterminée, datée du Néolithique moyen.

Parmi les éléments ferreux trouvés au détecteur, dont quelques clous de chaussures antiques, une tige de clé en bronze portant un décor de chevrons incisés serait un indice de fréquentation remontant au moins au Moyen Âge.

Dorian Maroelli et Christophe Chauvel

Investigations et documentation : Archeodunum

- Rapport : Christophe Chauvel, *Ferreyres. Carrière des Buis 7. Parcelle 128, étape 1. Int. 12153 / Aff. 643. Rapport de diagnostic archéologique 27–30 août 2018*, Archeodunum SA, Gollion, septembre 2018.

GRANDSON

Borné Nau
District Jura-Nord vaudois
CN 1183 - 2 539 690 / 1 185 160
Néolithique / Âge du Bronze
Habitat

Des fouilles archéologiques ont été entreprises à l'emplacement du futur complexe sportif du Borné Nau, à Grandson, à la suite d'une campagne de sondages préliminaires effectuée entre septembre et octobre 2017. Ce diagnostic avait révélé les vestiges d'un nouvel habitat protohistorique installé sur les flancs d'une butte morainique, en bordure d'une rivière dont le lit a été canalisé et comblé à une époque récente.

L'impact important des travaux ainsi que le calendrier du projet ont nécessité l'ouverture de surfaces très étendues (12 300 m²) dans des délais restreints, ce qui a compliqué les recherches, en grande partie conduites au cours d'un hiver marqué par d'abondantes précipitations.

L'opération a mis en évidence plus de 1600 structures appartenant à diverses époques mais dont la plupart sont provisoirement attribuées à la protohistoire. L'habitat est notamment représenté par quelque 1400 trous de poteau, plusieurs fosses ou encore une aire de rejet s'inscrivant dans un paléochenal.

La fouille a également documenté une vingtaine de foyers à pierres chauffées, dont les morphologies variées et la répartition laissent supposer qu'ils appartiennent à différentes époques.

Près de la moitié de ces foyers se concentrent dans le quart sud-ouest du site, où ils sont organisés en batterie. Cinq d'entre eux forment un alignement nord-sud et sont répartis à des intervalles réguliers compris entre 6 m et 6,50 m, hormis pour les deux situés à l'extrémité nord de l'ensemble, distants de 8,40 m. Les caractéristiques de ces structures sont très similaires, tant par leur forme que leurs dimensions et leur remplissage. Il s'agit de creusements circulaires de 1,20 à 1,50 de diamètre, conservés sur 0,15 et 0,70 m de profondeur et dont les parois sont plus ou moins fortement rubéfiées. Leur remplissage est composé d'une majorité de galets de quartzite et de blocs de granite chauffés et souvent éclatés, qui recouvrent des niveaux charbonneux denses. Les bûches de bois carbonisées au fond de plusieurs foyers attestent une combustion incomplète en atmosphère confinée, résultant d'une cuisson à l'étouffée **Fig. 10**. Par défaut d'indices fiables (peu de mobilier, absence de recoupements), la chronologie de ces structures n'est pas encore connue mais des prélèvements systématiques ont été réalisés en vue de procéder à des datations radiocarbone. Leur forme ainsi que leur

← **Fig. 10**
Grandson
Borné Nau.
Le foyer néolithique à pierres chauffées ST 1471 en cours de démontage, avec des bûches carbonisées visibles au fond de la structure.
© Archeodunum SA

mode d'agencement rappellent toutefois les foyers à pierres chauffées du Néolithique moyen.

Sur le plan sédimentaire, l'occupation protohistorique est matérialisée par une couche organique d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, se développant à partir d'un paléosol. Son sommet est localement marqué par un cailloutis de graviers ronds et de petits galets bien calibrés, pouvant correspondre aux restes d'un sol archéologique ou à un niveau de réduction colluviale induite par la pente marquée du terrain.

Le mobilier, peu abondant, se compose principalement de tessons de céramique qui fournissent de rares marqueurs du Bronze final. La densité des structures, les orientations divergentes de certains alignements de trous de poteaux et les données stratigraphiques, suggèrent néanmoins que le site a connu plusieurs phases d'occupation successives.

L'analyse des données de terrain portera particulièrement sur l'identification d'ensembles construits (habitations, greniers, enclos, palissades) et la chronologie générale des vestiges, ainsi que l'influence du cadre paléoenvironnemental sur la dynamique d'occupation du site.

Dorian Maroelli

Investigations et documentation : Archeodunum

GRANDSON

Corcelettes Les Pins
Les Violes
Sous le Repuis
Les Tuileries
District Jura-Nord vaudois
CN 1203 - 2 538 434 / 1 183 223
Néolithique
Station palafittique

Une campagne de 86 carottages archéologiques a été effectuée du 10 au 26 septembre 2018 dans le cadre de futurs travaux de réfection du réseau des eaux usées, sur deux tronçons distincts. La profondeur de 4 m a été admise comme étant suffisante pour identifier les éventuels gisements archéologiques menacés par les travaux, 5 m aux emplacements des surcreusements et entre 1 m et 2 m en cas d'identification de couches géologiques stériles.

Le premier tronçon (50 carottes) concerne la mise en place d'une conduite de refoulement, de la STAP de Grandson – Corcelettes Les Pins jusqu'au réseau existant, au lieu-dit Sous le Repuis. Il mesure environ 1320 m de longueur et touche trois sites palafittiques : un site inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco, Corcelettes Les Violes (CH-VD-10) qui appartient à l'âge du Bronze final, et deux autres sites bénéficiant du statut de « sites associés » à cette même liste. À l'est et au centre du tracé, deux occupations ont été clairement mises en évidence. Des analyses complémentaires permettront de les rattacher ou non à des sites déjà connus et ainsi préciser l'extension de ces derniers. Le complexe 1 se trouve à proximité immédiate de l'établissement daté du Bronze ancien découvert au printemps 2017 et pourrait en constituer un développement vers le nord-ouest. Il est également possible que certains des niveaux organiques observés se rattachent aux niveaux du Néolithique final de la station de Corcelettes Les Pins, fouillée environ 100 m plus à l'est (cf. *AVd. Chroniques 2017*, p. 112-113 et Étude *supra* p. 28).

Le complexe 3 correspond vraisemblablement au site du Néolithique final de Corcelettes Belle-Rive et prolongerait ainsi son extension vers le sud et le sud-est. Dans ce secteur, un ossement de faune calciné, un bois couché en chêne et une planche calcinée, en cours d'analyse, ont notamment été découverts dans des couches de fumier lacustre à environ 4 m de profondeur. Deux autres concentrations de niveaux organiques relativement fins ont en outre été délimitées (complexes 2 et 4). La densité et la multiplicité de ces niveaux suggèrent l'existence d'une ou plusieurs installation(s) humaine(s), sur place ou à proximité. En effet, il pourrait s'agir aussi bien d'éléments (re)déposés en périphérie d'un site déjà répertorié que des traces de nouvelles occupations relativement mal conservées. Le complexe 2, en particulier, pourrait se lire comme des apports organiques en provenance de la station du Bronze final de Corcelettes Les Violes. Dans les deux cas, la découverte de vestiges (mobilier archéologique, pilotis, structures) ne peut pas être exclue.

Le second tronçon correspond à une nouvelle conduite de refoulement de la STEP de Grandson-Les Tuileries (future STAP), qui sera raccordée au réseau existant d'Yverdon-les-Bains, situé entre les canaux du Bey et du Mujon, sur une distance d'environ 1160 m. Le diagnostic archéologique (36 carottes) a permis de donner un premier aperçu d'une zone très favorable aux établissements préhistoriques, dont on connaissait jusque-là peu le sous-sol. Une occupation a été mise en évidence dans la partie est du tracé (complexe 5), localisée à environ 400 m de l'emplacement documenté de la station de Grandson-Les Tuileries. Il s'agirait donc d'une occupation inconnue précédemment.

Marie Canetti et François Menna

Investigations et documentation : AC et Archeodunum

L'ABBAYE

Tour du temple
District Jura-Nord vaudois
CN 1221 - 2 514 340 / 1 167 100
Moyen Âge / Époque moderne
Église

Le projet de réhabilitation et de restauration de la tour, afin de permettre son ouverture au public et en faire le point de départ du chemin de Saint Norbert, a nécessité un suivi archéologique de mai à novembre 2018.

En effet, le clocher du temple, reconstruit en 1868, est le dernier vestige visible d'un couvent prémontré qui a disparu à la Réforme. Une charte émanant de l'évêque Girold de Faucigny permet de situer la fondation de l'abbaye du Lac de Joux entre 1126 et 1134. Le document cite le seigneur Ebal de Grandson, qui est le frère de Barthélemy, évêque de Laon (1113–1151), ce qui permet de comprendre le lien de l'abbaye avec Saint-Martin de Laon, dont elle est la filiale, et la famille des Grandson (cf. Claire Martinet, « L'Abbaye du Lac de Joux », *Actes officiels du 30e colloque du Centre d'Études et de Recherches Prémontrées : Bellelay (Suisse) – 2004, circarie de Bourgogne*, Prémontré, Centre d'études et de recherches prémontrées, 2009, p. 81–87).

Un constat succinct sur les maçonneries permet de proposer une chronologie relative pour les éléments constitutifs de la tour, construite d'un seul tenant, aucun élément indiquant une séparation entre le beffroi et les étages inférieurs n'ayant été mis en évidence.

Les façades présentent un parement en pierre de taille en blocs de calcaire urgonien gris provenant probablement d'une carrière locale. À environ six mètres du sol, le mur présente un ressaut chanfreiné. Les quatre imposants contreforts également en pierre de taille qui renforcent les angles, ont été construits simultanément à la tour, de même que l'arc plein cintre de la façade sud et les deux baies étroites de la façade nord. Ces trois derniers éléments réfutent l'hypothèse d'une première fonction défensive de la tour. La position des contreforts situés aux angles sud-est et sud-ouest suggérait la présence d'un édifice originellement accolé au clocher. En effet, leur emplacement ne s'explique que si d'autres murs se trouvaient contrebutés par ces derniers, dans le cas contraire ils se seraient trouvés exactement à l'intersection entre les façades comme les contreforts nord-est et nord-ouest. Cette hypothèse était également confortée par la présence de l'arc et la construction des deux massifs plus tardifs au sud qui correspond selon toute vraisemblance à la suppression du bâtiment.

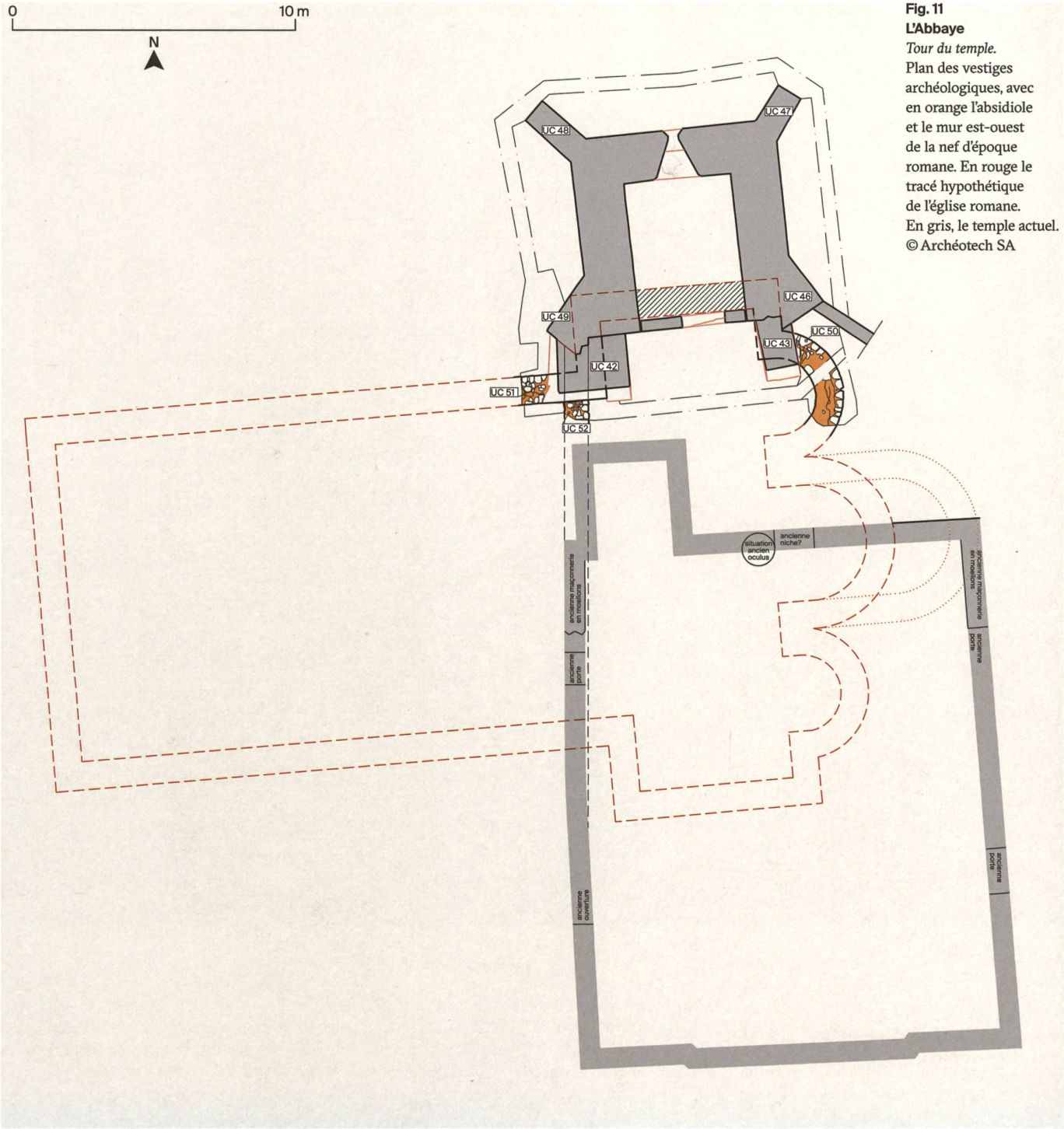

Fig. 11
L'Abbaye
Tour du temple.
Plan des vestiges archéologiques, avec en orange l'absidiole et le mur est-ouest de la nef d'époque romane. En rouge le tracé hypothétique de l'église romane. En gris, le temple actuel.
© Archéotech SA

À l'intérieur, la maçonnerie est homogène sur toute la hauteur, à l'exception des modifications induites par la mise en place de deux niveaux voûtés à la place des trois étages sur rez-de-chaussée que comporte la tour actuelle. La présence de ressauts indique qu'il y avait des planchers ou une voûte en berceau en bois originellement au rez-de-chaussée. Plus tard, des voûtes à croisée d'ogives en calcaire crayeux d'Agiez ont été insérées, réduisant le nombre d'étages à deux sur rez-de-chaussée. Une porte a également été insérée dans la façade sud à la même époque, pour permettre l'accès aux étages supérieurs directement depuis le bâtiment accolé une fois que le rez-de-chaussée était voûté. Les baies du beffroi sont également en partie des remplois insérés plus tardivement.

Les observations dans la fouille pour la pose du parafoudre, complétées par deux sondages archéologiques de part et d'autre des contreforts sud, ont permis de vérifier notre hypothèse. Les vestiges d'une absidiole avec épaulement au nord, contre lequel vient s'appuyer le contrefort oriental originel de la tour, ont été mis au jour **Fig. 11.** À l'autre extrémité, sous le contrefort sud-ouest, ont été découverts les restes d'un mur d'orientation est-ouest qui se retourne au nord, contre lequel vient s'appuyer le contrefort occidental originel. Ces deux éléments en petit appareil de calcaire gris, soigneusement agencé remontent probablement à la fondation de l'abbaye : il s'agit des vestiges de l'église contre laquelle est venu s'appuyer le clocher. Leur disposition suggère un plan d'église avec transept et chevet à trois absides, du type Grandson Saint Jean-Baptiste période romane ou Romaimôtier III ou Saint-Sulpice.

Anna Pedrucci

Investigations et documentation : Archéotech

- Rapport : Valentine Chaudet, *Étude historique de l'église et de la tour de L'Abbaye – ECA 169 et 170*, Lausanne, septembre 2017.

↑ **Fig. 12**
La Tour-de-Peilz
Château.
Vue de la tour rectangulaire, à l'arrière-plan, et de la chemise au premier plan.
© R. Gindroz

→ **Fig. 13**
La Tour-de-Peilz
Château.
Plan des vestiges archéologiques. En rouge le donjon. En orange l'enceinte (chemise). En jaune le corps de logis. En vert la courtine.
© Archéotech SA

LA TOUR-DE-PEILZ

Château
District Riviera-Pays d'Enhaut
CN 1264 - 2 555 143 / 1 144 727
Moyen Âge / Époque moderne
Site castral, grande tour et « donjon »

Le projet de réaménagement du château, actuellement en cours, prévoit la redistribution des fonctions entre les différents bâtiments. Le restaurant sera rapproché de la rive du lac en exploitant les vestiges de l'ancienne grande tour et ses annexes, présents sous la terrasse d'agrément créée par Jean Gressier après l'arasement de cette dernière au milieu du 18e siècle. À la suite des sondages de 2016 qui avaient mis en évidence l'angle nord-est de cette tour (cf. *AVd. Chroniques 2016*, Notice p. 133–134), des fouilles ont été programmées et réalisées entre le 9 avril et le 2 août 2018. Une surface de 530 m² a été explorée.

Les investigations archéologiques ont mis au jour des murs conservés sur 3 à 5 m de hauteur et de nombreuses couches archéologiques.

À l'origine, le site devait se présenter sous la forme d'un massif rocheux, saillant, situé en bordure du lac. La position exacte des rives anciennes n'est pas connue, mais il est probable que les flots venaient se jeter directement contre l'affleurement rocheux qui devait former un léger promontoire.

Une grande tour rectangulaire de 11,5 m de large sur 16,5 m de long a été érigée directement sur le rocher, son mur nord-ouest étant posé sur la crête. Les maçonneries, en grand appareil de pierres locales, ont une épaisseur de 1,9 à 2 m et sont conservés sur 4,3 m de hauteur. La base de la tour était aveugle. Un pilier maçonné a été disposé en son centre et devait servir à soutenir les étages. Des vestiges de poutres et de planches calcinées, effondrées lors d'un incendie, ont été mis au jour. Le nombre d'étages à l'origine est inconnu, bien que des sources médiévales plus tardives attestent jusqu'à cinq niveaux, avec assurément des exhaussements au cours du temps. La première mention d'un seigneur, Philippe de La Tour de Vevey, date de 1160, mais nous ignorons s'il s'agit du commanditaire ou d'un de ses descendants. La datation de la tour doit encore être précisée après études.

Dans un deuxième temps, les pans nord-est et sud-est de la grande tour ont été enveloppés par une première enceinte (chemise) située également en bordure du rocher au nord-est **Fig. 12**. La chemise, équidistante de 3,8 m de la tour, était structurée par une série de piliers, qui laissait un passage dégagé sur tout le niveau inférieur ; une ouverture se situait dans le pan nord-est. L'extrémité sud de la chemise n'est pas connue, oblitérée par des réaménagements postérieurs. Il est envisageable que des éléments avancés, fossés, palissades, complétaient le système de défense, mais ils étaient situés en dehors de l'emprise de la fouille.

Certainement dans un troisième temps, au nord en contrebas de la grande tour, un corps de logis a été construit avec un appareil soigné. Le bâtiment contenait certainement une aula, fonction qu'il abritera ultérieurement. Dès ce moment, la grande tour et ses annexes proches devaient constituer le « donjon », soit la résidence haute et refuge de cet ensemble plus vaste.

Dans un quatrième temps, l'extrémité sud de la chemise a été arasée et réaménagée avec l'adjonction d'une enceinte (courtine) suivant un tracé polygonal. Composé d'au moins deux maçonneries distinctes, ce mur agrandissait ou renforçait les défenses vers l'est et le nord **Fig. 13**.

En 1250 et 1255, les droits sur la tour sont rachetés par Pierre de Savoie à Philippe de la Tour et à Guillaume de Fruence. Le château est agrandi dès 1285 par Philippe de Savoie avec la prolongation du corps de logis et l'adjonction de deux tours rondes. Plusieurs transformations du noyau primitif peuvent être attribuées à la période savoyarde. On observe notamment l'installation de terre-pleins disposés autour du socle rocheux, soit pour renforcer les défenses, soit pour niveler le sol entre la grande tour et les autres corps de bâtiments, facilitant ainsi les communications.

Après un incendie qui a ravagé la tour et la chemise, le bâtiment a été restauré. Un radier de sol a été posé au-dessus d'un épais remblai recouvrant les niveaux d'incendies, trois baies ont été percées dans le soubassement de la tour donnant de la lumière dans un espace autrefois aveugle, une ouverture a été percée dans le mur nord-est offrant une communication de plain-pied avec la galerie dont l'extrémité nord-ouest a également été percée, rendant ces espaces plus fonctionnels et utilitaires.

Mathias Glaus

Investigations et documentation : Archéotech

LAUSANNE

Vidy Boulodrome
District de Lausanne
CN 1243 - 2 535 270 / 1 152 446
Âge du Bronze
Tombe

La découverte d'une tombe à incinération datée du Bronze final (Ha B3) sur le chantier école de Vidy Boulodrome durant l'été 2018 a motivé une intervention de l'Archéologie cantonale. La structure, bien conservée, a été découverte au moment du dégagement des sables lacustres, juste en dessous des premiers niveaux d'occupation romains (cf. Notice Lausanne Vidy Boulodrome *infra*). Cette nouvelle tombe complète le corpus de la nécropole du Bronze final de Lausanne-Vidy, qui a fait l'objet de plusieurs fouilles depuis les années 60 (Patrick Moinat, Mireille David-Elbiali, *Défunts, bûchers et céramiques : la nécropole de Lausanne-Vidy (VD) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du 11e au 8e s. av. J.-C.*, CAR, 98, Lausanne, 2003 ; Marie Poncet Schmid, Audrey Gallay, *Lausanne-Vidy. VYA13-Tranchée CAD, La sépulture de l'âge du Bronze St.279*, rapport inédit, Archeodunum SA, Gollion, 2015).

La tombe se présente sous la forme d'une fosse quadrangulaire de 130 × 60 cm et profonde de 35 cm. Elle était couverte de deux dalles calcaires. La fosse était comblée de deux types de sédiments. Dans sa moitié nord, on distingue un sable fin de couleur brun-beige, de même nature que le sédiment encaissant. Il s'agit des sables infiltrés venus combler la fosse au moment de la décomposition de la structure. L'autre sédiment remplit l'essentiel de la moitié sud de la fosse. Il est sablo-limoneux, très meuble, de couleur gris à noir, et riche en microcharbons. Il comporte un grand nombre d'esquilles d'os calcinés, des petits fragments de bronze et de céramiques brûlés, et des cendres. Ce sédiment marquait un effet de paroi assez net avec la partie nord de la fosse, et dessinait une forme quadrangulaire, qui suggère la présence d'un petit coffre en bois dans lequel auraient été déposés les résidus de crémation **Fig. 14**.

Au-dessus de ces sédiments charbonneux, un ensemble de céramiques entières composé de deux gobelets, de deux écuelles empilées et d'une petite tasse à anse avait été déposé comme offrande **Fig. 15**. Ces céramiques étaient toutes inclinées selon un angle similaire. Nous supposons qu'elles avaient initialement été déposées sur le petit coffre contenant les restes funéraires, et qu'elles ont basculé simultanément au moment de sa décomposition. Cette action a dû se produire dans un espace qui n'était pas encore comblé. Au pied de ce petit coffre, une deuxième série de trois écuelles et un troisième gobelet ont été retrouvés posés à plat en position primaire. Ces poteries ne contenaient aucun ossement permettant de les interpréter comme urne funéraire, ni de résidus alimentaires ou de mobilier particulier.

Les céramiques sont dans un bon état de conservation et presque entières. Les deux séries d'écuelles et de gobelets sont parfaitement calibrées et se distinguent par des parois très fines. Les écuelles ont une panse tronconique légèrement

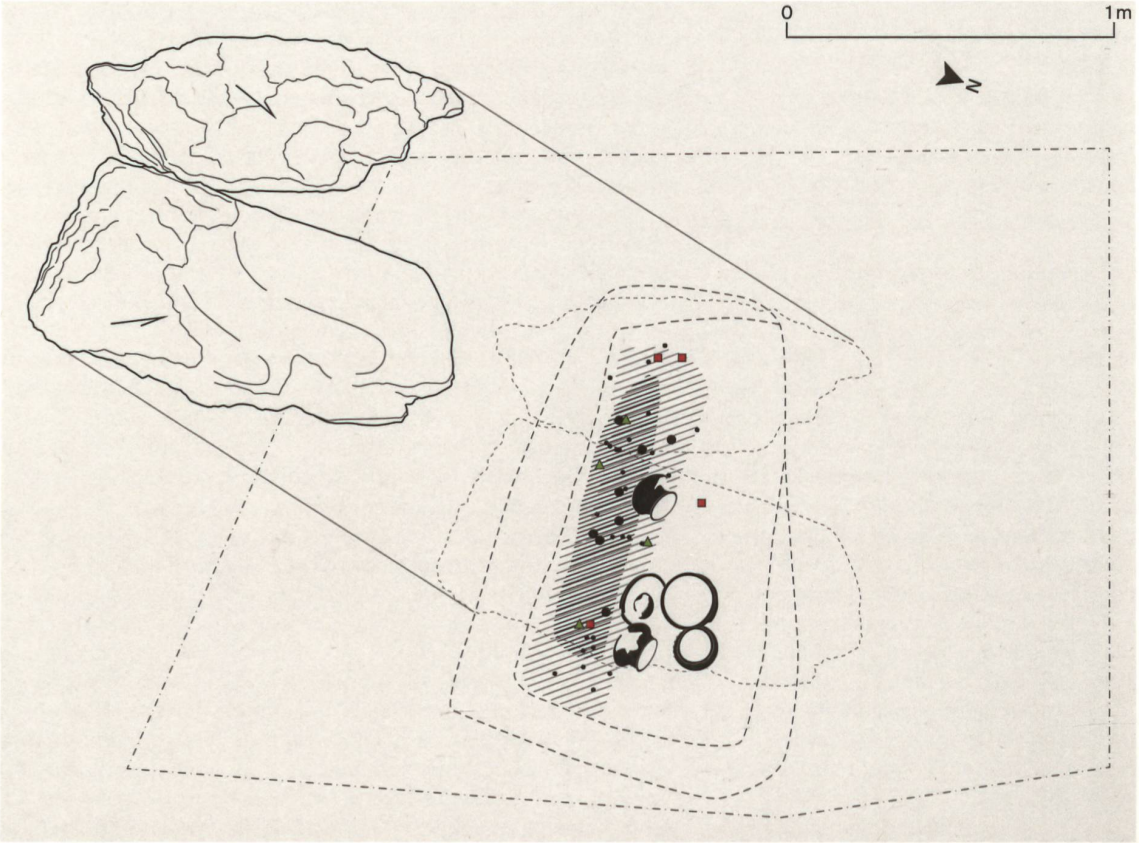

→ **Fig. 14**
Lausanne
Vidy Boulodrome.
Plan synthétique de la tombe du Bronze final avec la projection du mobilier et des esquilles osseuses. Triangles: bronze, carrés: tessons brûlés, ronds pleins: esquilles osseuses.
© Archéologie cantonale, I. André

→ **Fig. 15**
Lausanne
Vidy Boulodrome.
Découverte de la tombe de l'âge du Bronze final.
© IASA

sinueuse, tandis que les gobelets et la petite tasse présentent un profil arrondi, presque globulaire, et un petit col court. Ce lot s'intègre bien au répertoire tardif du Bronze final Ha B3 découvert ailleurs dans la nécropole.

L'étude anthropologique est encore en cours, mais les premières observations nous permettent de donner quelques résultats préliminaires. Le poids total des ossements récolté est de 640 g, et se compose d'esquilles de 2 à 40 mm. Plusieurs fragments bien conservés ont permis d'identifier des ossements provenant de plusieurs parties du squelette (crâne, dents, vertèbre, os long, fragments de côtes, etc.).

Cette structure, avec son architecture de tombe à coffre rectangulaire couvert de dalles, s'inscrit bien dans la série des tombes à incinération de la nécropole de Lausanne-Vidy. Le dépôt funéraire et les offrandes en céramique, d'une grande finesse d'exécution, sont bien conservés et forment un petit ensemble funéraire particulièrement remarquable.

Isabelle André

Investigations et documentation : AC

- Rapport : Isabelle André, *Lausanne (VD). Vidy-Boulodrome. La tombe à incinération du Bronze Final. Int. 10868. Rapport de fouille du 10 au 18 juillet 2018*, Archéologie cantonale, Lausanne, décembre 2018.

← **Fig. 16**
Lausanne
Vidy Boulodrome.
Journées portes ouvertes sur le chantier.
©IASA

LAUSANNE
Vidy Boulodrome
District de Lausanne
CN 1243 - 2 535 270 / 1 152 446
Époque romaine
Vicus (habitat, portiques, artisanat, voirie)

Durant les mois de juin et juillet 2018, une soixantaine d'étudiants se sont succédé pour explorer une surface d'environ 1200 m² sise sous les anciens terrains de pétanque de Vidy. Cette opération, soutenue par l'Archéologie cantonale, s'inscrit dans le cadre du projet *Métamorphose* de la Ville de Lausanne. Mené pour la sixième année consécutive, ce projet a permis d'exhumer les trois parcelles d'habitat les plus occidentales de Lousonna, situées le long du *decumanus*, ainsi que les portiques et les voies de circulation les bordant (Fanny Lanthemann et Thierry Luginbühl, « Une nouvelle génération d'archéologues à Vidy. La fouille-école de l'Université de Lausanne », *AVd. Chroniques 2016*, p. 64–77).

Les neuf mois cumulés de fouille – tout particulièrement les fouilles de 2018 – ont mis en évidence les dynamiques d'occupation des parcelles (12 / 15 m de large pour env. 25 m de long, sans les portiques) particulièrement intéressantes. Ces dernières semblent ainsi délimitées dès les premières décennies de notre ère, mais investies progressivement, selon un axe est-ouest (centre-périphérie) et sud-nord (*decumanus*-voie secondaire).

Ainsi, vers 40 / 50 apr. J.-C., si la totalité de la parcelle 3 est déjà bâtie, seul un petit bâtiment de 4 m sur 5 m occupe l'avant de la parcelle la plus occidentale, aligné sur le *decumanus*. Il faudra attendre 80 apr. J.-C. pour que l'entier de la parcelle 1 soit investi par des constructions domestiques et artisanales.

La fouille de 2018 a mis en évidence le même phénomène dans la parcelle 2, où deux sondages profonds ont été effectués. Le premier, le long de la façade, a livré une stratigraphie d'habitat très dense jusqu'aux niveaux de sables lacustres, et ce dès 40 apr. J.-C. Le second, situé tout au nord de la zone de fouille, a montré une succession de couches beaucoup plus pauvre, semblant débuter à partir de 80 apr. J.-C. seulement. La fouille en plan de 2019 permettra de confirmer ces données et de caractériser le type d'occupation.

Outre ces nouvelles informations sur l'urbanisation du *vicus* de Lousonna, la campagne de 2018 a également achevé la fouille des niveaux romains de la parcelle 1 et a mis au jour une tombe du Bronze final (cf. *supra* Notice Lausanne Vidy Boulodrome Âge du Bronze).

Les états construits en matériaux périssables des bâtiments 2 et 3 ont également pu être mieux caractérisés, et ont révélé la persistance de la fonction des locaux et de l'organisation spatiale des maisons. La cuisine du bâtiment 3, par exemple, voit se succéder cinq foyers / fours en un peu plus d'un siècle, alors que la cour intérieure située à l'arrière du bâtiment 2 restera pérenne durant toute l'existence de cette unité architecturale.

Enfin, le dernier atelier métallurgique découvert en 2017 a pu être totalement fouillé et fera, comme les deux autres, l'objet du mémoire de Master de Claudia Lozano. Les résultats préliminaires du tamisage permettent de restituer un atelier où l'on travaillait le bronze, ainsi que des objets bimétalliques (base cuivre et fer). Pour l'instant, aucun autre espace artisanal n'a été repéré, les secteurs fouillés se répartissant entre des zones de circulation (portiques, cours), des cuisines, ainsi que des pièces d'habitat et de stockage.

Le chantier a également accueilli des portes ouvertes les 6 et 7 juillet, qui ont connu un grand succès et ont fait découvrir la fouille à plus de 600 personnes **Fig. 16.**

Fanny Lanthemann

Investigations et documentation : IASA

↑ **Fig. 17**
Montagny-près-Yverdon
Château de Montagny-Le-Corbe.
Vue générale du site castral avec le bourg à gauche et la tour à droite.
© G. Nogara

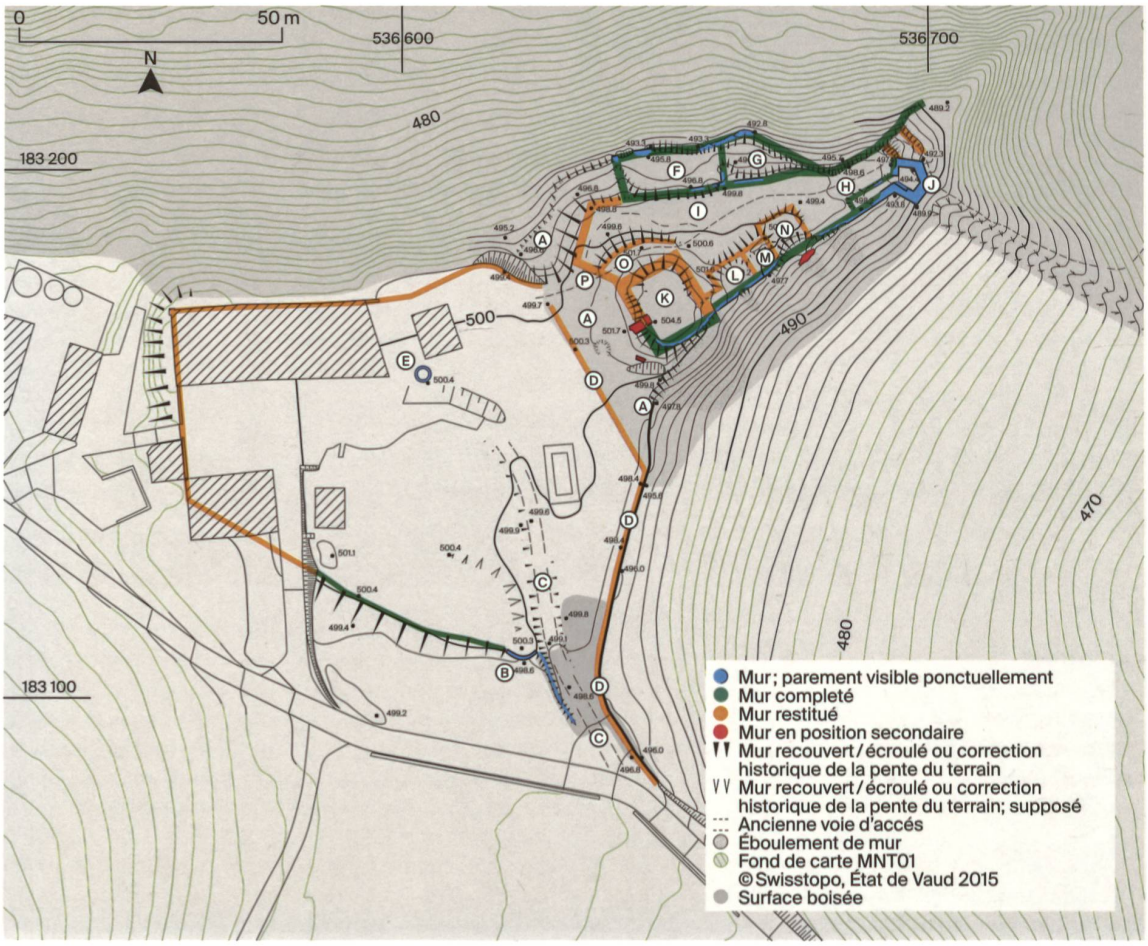

→ **Fig. 18**
Montagny-près-Yverdon
Château de Montagny-Le-Corbe.
Relevé topographique des vestiges du bourg castral.
© G. Nogara
A Fossé
B Mur occidental du bourg
C Voie d'accès
D Mur oriental du bourg
E Puits
F, G Bâtiments
H Couloir menant à la tour
I Cour centrale du château
J Tour pentagonale
K Tour rectangulaire
L, M, N Bâtiments
O Rampe d'accès
P Portail

MONTAGNY-PRÈS-YVERDON

Château de Montagny-Le-Corbe
District Jura-Nord vaudois
CN 1183 - 2 536 644 / 1 183 180
Moyen Âge
Site castral

À l'occasion d'un projet de réaménagement d'une grange sise sur le domaine rural de l'ancien château de Montagny-Le-Corbe, l'Archéologie cantonale a fait réaliser au printemps 2018 le plan topographique du site, en très mauvais état de conservation. Sans la mise en œuvre rapide d'un programme de consolidation des maçonneries, une disparition très importante de ces vestiges est à craindre. La tour de plan pentagonal, seul vestige encore en élévation, est particulièrement menacée. Classée monument historique et également inscrite sur la liste B de la protection des biens culturels (entrée en vigueur le 1er juillet 2007), elle n'a jamais fait l'objet d'aucune étude archéologique.

Le château est attribué à Amédée III de Montfaucon-Montbéliard, seigneur d'Orbe, qui a certainement renforcé ce site dans la seconde moitié du 13e siècle lorsqu'il a perdu sa position à Yverdon au profit de Pierre de Savoie. Un premier château avec son bourg existait déjà avant puisque en 1260 Montagny est une Châtellenie du seigneur d'Orbe (cf. Daniel de Raemy, *Châteaux, donjons et tours dans les États de Savoie (1230–1330)*, CAR, 98, Lausanne, 2004, p. 38 et p. 152–153).

Le site castral de Montagny-le-Corbe est construit sur le plateau sommital d'une colline **Fig. 17**; son côté nord domine d'une cinquantaine de mètres la rivière Brine. La pente sud est par contre beaucoup plus douce; à sa base se trouve le village de Montagny. Le site se compose de deux parties: le bourg et le château **Fig. 18**. Le bourg était installé à l'ouest du plateau, sur le replat plus ou moins pentagonal d'environ 4660 m², occupé aujourd'hui par un domaine rural. Le château est bâti à l'est du plateau, qui forme un éperon triangulaire d'environ 4460 m² de surface, protégé au nord et à l'est par des versants très abrupts. Les deux parties étaient séparées par un fossé excavé **A**, actuellement en grande partie comblé.

Le bourg était entouré d'un rempart dont il ne subsiste que les vestiges d'un mur courbe **B** (d'environ 0,8 m d'épaisseur), qui constituait certainement un élément du portail d'entrée, ainsi que ceux d'un autre mur, qui délimite le côté ouest de l'ancienne voie d'accès **C**. Le prolongement

de cette voie vers l'intérieur du bourg est encore perceptible dans le parc du domaine. Il est vraisemblable, que l'actuel mur de terrassement du parc soit bâti sur le tracé de l'ancien mur oriental du bourg **D**, mur qui faisait probablement retour vers le nord avant le fossé. Selon les propriétaires du domaine, le puits du bourg **E** (diamètre interne environ 2,3 m), avec sa margelle faite d'éléments de calcaire taillé, est à son emplacement d'origine. Il a par la suite été comblé et transformé en bac à fleurs.

Le château, exploitant au maximum l'espace sommital de l'éperon, présente une forme triangulaire assez régulière dont la base est constituée par le fossé qui le sépare du bourg. La forteresse aurait été détruite lors des guerres de Bourgogne et ses ruines ont vraisemblablement servi de carrière pendant les siècles suivants; ce qui subsiste des différents murs n'est donc pas conservé de manière homogène. La tour de plan pentagonal irrégulier **J** construite dans l'angle nord-est du rempart conserve en partie l'élévation de ses murs. En poursuivant l'investigation, il est possible de restituer parfaitement le tracé de la courtine sud-est et celui d'une bonne partie de la courtine qui protégeait le côté nord; il est aussi possible de définir le plan de deux gros espaces **F**, **G** et celui d'un espace plus petit **H**, qui était vraisemblablement un couloir conduisant à la tour de l'angle nord-est. Il est intéressant de signaler que le niveau d'utilisation des espaces **F** et **G**, bâtis dans la pente nord, se situe à environ 4 m au-dessous du niveau de circulation de la cour centrale du château **I**; dépourvus de fenêtres, il est probable que ces espaces correspondent à des caves de bâtiments aujourd'hui disparus.

En dépit des destructions et des pillages, quelques rares tronçons de mur et surtout la configuration topographique du terrain, permettent de restituer le plan probable de plusieurs autres constructions. La plus importante est sans doute une grosse tour de plan rectangulaire d'environ 16 m sur 14 m de côté **K**. Adjacents à cette tour et accolés au rempart sud-est et, des bâtiments de dimensions plus modestes **L**, **M**, **N** sont reconnaissables par leur plan, alors qu'un espace apparemment ouvert **O**, au nord-ouest de la tour, peut être interprété comme une rampe d'accès au bâtiment.

La pertinence de l'ensemble de cette restitution des différents parties du complexe est confortée par une vue des ruines du château, réalisée en 1699 par Hans Jacob von Diesbach, ingénieur et topographe bernois. Sur cette vue, la tour pentagonale, le rempart sud-est, la grosse tour rectangulaire (représentée ici, dirait-on, avec un plan carré), ainsi que les constructions sur le côté nord sont parfaitement visibles. Il est intéressant de noter que, si le dessin de von Diesbach reproduit l'état réel des ruines, celles-ci sont conservées sur une bonne partie de leur élévation à la toute fin du 17e siècle. Par conséquent, les destructions les plus importantes et le comblement du fossé ne seraient pas dus aux troubles causés par les guerres de Bourgogne mais seraient plus vraisemblablement contemporaines de l'édification du domaine rural dans le courant du 18e siècle.

L'extrémité septentrionale du fossé artificiel **A** qui séparait le château du bourg, aujourd'hui complètement comblée, certainement avec les déblais provenant de la destruction du château, est encore visible dans la pente nord de la colline. Aucune trace ne subsiste du pont traversant le fossé, pas plus que de la partie occidentale du rempart du château, là où devait se trouver l'accès à ce dernier; cependant, l'existence d'un pont-levis est mentionnée dans la comptabilité savoyarde. La partie sud du rempart ouest du château étant occupée par la tour rectangulaire, le pont-levis ne pouvait se trouver que devant un portail **P** commandant l'accès à la cour centrale **I** et son emplacement est à situer dans la moitié nord de cette même courtine.

La configuration du terrain à l'aplomb de la tour pentagonale permet de supposer la présence, à cet endroit, d'une poterne «secondaire» protégée par une petite barbacane; la pertinence de cette hypothèse ne peut toutefois être vérifiée que par sondage.

Tous les murs visibles présentent les mêmes caractéristiques constructives, avec la mise en oeuvre de gros galets et pierres, brutes ou débitées grossièrement. Le liant se compose de mortier de chaux grise à dégraissant assez grossier, contenant des graviers pouvant atteindre 2 cm de diamètre. Les remparts, ainsi que les murs des bâtiments **F** et **G**, mesurent environ 1,6 m d'épaisseur. Les murs de la tour pentagonale présentent à leur base une largeur de 2,3 m et en élévation 1,6 m d'épaisseur; ceux de la tour ouest **K**, dont un tronçon est conservé (en position secondaire) dans la pente de la butte présentent une épaisseur de 2,4 m.

L'état de la tour pentagonale s'est beaucoup dégradé par rapport à une photo du début du 20e siècle: dans très peu de temps, la belle fenêtre / archère du mur sud-est, déjà méconnaissable par rapport à ce cliché, disparaitra complètement **Fig. 19**. Bien qu'également très mal conservés, les vestiges d'une deuxième fenêtre sont encore visibles dans le mur sud-ouest: on y voit le montant gauche de celle-ci et le départ de l'arc qui la recouvrait.

Giorgio Nogara

Investigations et documentation: G. Nogara

← **Fig. 19**
Montagny-près-Yverdon
Château de Montagny-Le-Corbe. Vue de la tour pentagonale, avec la fenêtre / archère sur sa façade sud-est.
© G. Nogara

MONTRICHER

Gravière En Genévriers 7
District de Morges
CN 1222 - 2 519 000 / 1 160 900
Époque romaine / Moyen Âge / Époque moderne
Tombe à incinération. Fosses à combustion. Four à chaux et voie.

À la suite de la découverte en 2013 de deux fosses charbonneuses interprétées comme des foyers lors du suivi du décapage des terres superficielles de la gravière « En Genévriers 7 », sur la commune de Montricher, des nouvelles opérations de diagnostic archéologique ont été réalisées en août 2017 et juillet 2018 sur une surface d'environ 7500 m².

Neuf structures éparses ont été découvertes et documentées, matérialisant trois principales phases d'occupation. Ces dernières correspondent principalement à des structures creuses préservées de l'érosion. Il s'agit d'une fosse à résidus de crémation et de deux fosses de combustion d'époque romaine (1er–3e siècles apr. J.-C.), de trois fosses de combustion médiévales (l'une datée entre le premier quart du 8e et le milieu 10e siècles apr. J.-C. et les deux autres des 12e–13e siècles apr. J.-C.), et d'un four à chaux et une voie en galets d'époque moderne (17e-19e siècles apr. J.-C.). Leurs attributions chronologiques ont été établies soit sur la base du mobilier archéologique, soit d'après des datations au radiocarbone.

Ces vestiges sont implantés sur un cône fluvioglaciaire régulièrement lessivé par les crues de la Malagne, un torrent s'écoulant à l'ouest de la zone d'intervention, ce qui explique la très faible sédimentation observée sur le site et la non-conservation d'éventuels niveaux d'occupation associés.

La fosse à résidus de crémation a livré une forte densité d'ossements humains (plus de 800 g), associés à des offrandes primaires, brûlées sur le bûcher. Les restes de trois récipients en céramique peuvent notamment être restitués. Le reste du mobilier, exclusivement métallique, comprend 58 clous de chaussure, 66 clous de menuiserie, deux tiges en fer de fonction indéterminée, un crampon, une possible cornière et une charnière.

Ces découvertes, qui montrent que le site a été régulièrement fréquenté au cours du temps, ont donné lieu à la création d'une nouvelle région archéologique au sud du village de Montricher. Les futures phases d'extension de la gravière feront l'objet de suivis systématiques, notamment afin de déterminer si les structures d'époque romaine appartiennent à une aire funéraire étendue.

Dorian Maroelli, François Menna, Sophie Thorimbert, Clément Hervé

Investigations et documentation : Archeodunum

- Rapport : François Menna, *Montricher. Gravière En Genévriers 7. Int. 12122 / Aff. 636. Parcelle 559, étape 3 nord. Rapport d'opération archéologique 2 au 10 juillet 2018*, Archeodunum SA, Gollion, novembre 2018.

ORBE

En Lavegny, Saint-Martin – projet Gruvatiez
District Jura-Nord vaudois
CN 1202 - 2 531 100 / 1 174 700
Néolithique / Haut Moyen Âge / Moyen Âge
Tombe isolée – Cimetière, habitat, voie

Le projet d'un nouveau quartier au sud de la ville d'Orbe (projet Gruvatiez) a motivé une campagne de sondages de diagnostic sur une superficie de 4,5 hectares. La parcelle est située au lieu-dit *Les Granges Saint-Martin*, souvent cité dans les sources historiques. À la suite de la découverte de vestiges archéologiques, un suivi du terrassement et une fouille préventive ont été prescrits sur la première étape des travaux (3 hectares).

L'occupation principale du site est représentée par un cimetière et un habitat d'époque médiévale (214 inhumations et 260 structures), dispersés sur toute la surface de la fouille. Plusieurs groupes de sépultures se succèdent entre le 6e s. et le 12e s. apr. J.-C., selon les premières datations données par une plaque-boucle en bronze et deux analyses ^{14}C réalisées sur des squelettes. Dans la majorité des cas, le défunt est inhumé sur le dos, tête à l'ouest, dans un contenant en bois, sans mobilier. Il faut cependant relever la découverte de quatre garnitures de ceinture en fer ou en bronze et d'un scramasaxe, attribuables à l'époque mérovingienne **Fig. 20.** Quelques inhumations doubles ou triples sont aussi à signaler, associant un adulte

→ **Fig. 20**
Orbe
En Lavegny, Saint-Martin. Deux défunts portant des garnitures de ceinture en fer d'époque mérovingienne (tombes 87 et 89).
© Archeodunum SA

avec un autre adulte ou avec un enfant. Enfin, dans le secteur central, deux groupes à forte densité de sépultures encadrent un bâtiment sur poteaux, probablement en lien avec le cimetière. L'organisation et l'évolution chronologique de cet espace funéraire restent encore à préciser, avec notamment de nouvelles analyses radiocarbone sur le matériel anthropologique.

Situé au nord et à l'ouest de la zone de fouille, l'habitat est constitué de divers bâtiments sur poteaux et de dix maisons semi-enterrées. Ces cabanes en fosse abritaient principalement des activités artisanales ou agricoles (travail du métal, tissage, abri pour le petit bétail). Selon la céramique, elles auraient fonctionné durant la période mérovingienne (6e–7e s.) ; l'étude complète du mobilier permettra cependant de mieux définir la fonction et les différentes phases d'utilisation de cet habitat, ainsi que sa relation avec le cimetière attenant.

Dans l'angle nord-est de la parcelle, un bâtiment sur fondations maçonnées d'environ 18 m de côté a également été mis au jour. Très arasé, il n'a livré aucun niveau de circulation et peu de matériel archéologique. La fonction domestique est cependant avancée par la présence d'un foyer et d'un socle en molasse (115 × 155 cm) interprété comme le soubassement d'un poêle à pots **Fig. 21**. Une première datation des pots de poêle situerait ce bâtiment aux alentours des 13e–14e s.

Plus au sud, un tronçon de voie orienté ouest-est a été repéré sur une cinquantaine de mètres. En l'état actuel de l'élaboration, il est impossible de déterminer si elle est en lien avec l'espace funéraire et/ou l'habitat du Moyen Âge.

Enfin, une tombe d'époque plus ancienne a été mise au jour au sud-ouest de la surface fouillée. Inhumé dans une fosse circulaire, en position dorsale avec les jambes fléchies vers la droite, le défunt est accompagné de deux vases entiers **Fig. 22**. Attribuée à la phase récente du Campaniforme (Beta-516518, 3700 ± 30 BP, cal. 2 sigma : 2151–2017 av. J.-C. (84,5%), 2199–2164 av. J.-C. (8,7%), 1995–1981 av. J.-C. (2,2%), cette sépulture individuelle en bon état de conservation permettra sans aucun doute d'apporter de précieuses informations sur une période peu documentée dans nos régions.

Dès 2019, le suivi des deux prochaines étapes du projet Gruvatiez complètera certainement ce panorama par de nouveaux vestiges sur les parcelles méridionales.

Aline Andrey

Investigations et documentation : Archeodunum

← **Fig. 21**
Orbe
En Lavegny, Saint-Martin. Foyer et socle de poêle à pots dans le bâtiment maçonné.
© Archeodunum SA

← **Fig. 22**
Orbe
En Lavegny, Saint-Martin. Le défunt, inhumé en position dorsale dans une fosse circulaire, est accompagné de deux vases entiers datant cette sépulture du Campaniforme (entre 2400 et 2200 av. J.-C.).
© Archeodunum SA, A. Andrey

→ **Fig. 23**
Orbe
Esplanade du château.
Vue d'un parement en grand appareil de tuf conservé dans le secteur de l'ancienne entrée du château.
© Archéotech SA

ORBE

Esplanade du château
District Jura-Nord vaudois
CN 1202 - 2 530 750 / 1 175 359
Moyen Âge / Époque moderne
Château

Une campagne d'assainissement et de réfection des parements du mur de l'esplanade du château d'Orbe, prévue sur trois ans, a commencé en 2018 avec la paroi ouest. Un piquage des crépis et un dégarnissage partiel des joints ont été réalisés avant reconsolidation. L'analyse des maçonneries a été réalisée par intermittence entre le 26 mars et le 19 avril. Au nord, un tronçon d'environ 4 m de long a dû être démonté et reconstruit. Au niveau de l'esplanade, le terrain a été décaissé dans cette zone pour décharger le mur avant travaux. Le suivi de la creuse et l'analyse du tronçon avant démantèlement a été réalisé ponctuellement entre le 10 août et 2 octobre.

Le château a été largement arasé et démantelé avant le premier quart du 19e siècle, cependant plusieurs vestiges sont conservés dans le pan de mur ouest, dont la base de la tour du Pigeonnier et une partie de la courtine médiévale, bien que cette dernière ait été reparementée à la période moderne en comblant la légère saillie de la tour. Ces éléments avaient déjà été repérés lors d'investigations antérieures (cf. *RHV*, 2007, p. 351–353). D'autres observations sont inédites : au sud, une maçonnerie en grand appareil de tuf située en face de la tour ronde pourrait être associée à un ancien dispositif de contrôle des accès du château **Fig. 23**. Au nord, l'esplanade a été agrandie lors de la création du jardin d'agrément ; le sondage derrière le parement interne du mur de soutènement a mis en évidence une succession de remblais et une épaisse couche de démolition étalée qui pourrait être liée au démantèlement des bâtiments. Cette partie du mur de soutènement considérée comme moderne est néanmoins constituée de trois campagnes différentes de construction.

Mathias Glaus

Investigations et documentation : Archéotech

PAYERNE

En Planeise
District Broye-Vully
CN 1184 - 2 560 850 / 1 188 050
Époque romaine / Haut Moyen Âge / Moyen Âge
Foyers

L'opération est liée au projet de construction d'un centre d'instruction de lutte contre le feu d'aéronefs (Projet Phénix), dans l'emprise de la base aérienne militaire de Payerne, sur une superficie de 40 000 m². Les 71 sondages exploratoires réalisés ont révélé la présence de cinq structures, datées par radiocarbone entre l'Antiquité et l'Époque moderne.

La plus ancienne est un foyer daté du Bas-Empire, entre la seconde moitié du 3e s. apr. J.-C. et le premier tiers du 5e s. apr. J.-C. Il se caractérise par une forte concentration de nodules de charbon mêlés à des éléments du terrain encaissant remaniés qui portent des marques de rubéfaction sur une longueur minimale de 160 cm (il s'étend hors de l'emprise du projet), pour une épaisseur d'environ 13 cm. Quelques éléments de terre cuite difficilement interprétables (fragments de plaque foyère ou de torchis ?) ont été mis en évidence parmi les charbons.

Un deuxième foyer est daté entre la fin du Bas-Empire et le début de la période mérovingienne, soit entre le premier quart du 5e s. apr. J.-C. et le milieu du 6e s. apr. J.-C. Il se caractérise par une concentration circulaire de charbon, mesurant 1,10 m de diamètre pour environ 10 cm d'épaisseur. Il contenait un unique tesson de céramique à pâte claire, peut-être antique.

Deux autres foyers et une structure dont la nature n'est pas clairement déterminée remontent au Moyen Âge central. Le premier, daté entre le premier quart du 11e s. et le milieu du 12e s. apr. J.-C., est matérialisé par des charbons concentrés sur 160 cm de longueur et 80 cm de largeur, sur une épaisseur d'environ 10 cm. Le deuxième, daté entre le premier tiers du 11e s. et le troisième quart du 12e s. apr. J.-C., présente à son niveau d'apparition une forte concentration de nodules de charbon sur environ 40 cm de longueur, 30 cm de largeur et 1 cm d'épaisseur.

La troisième structure, un peu plus tardive, est une fosse ou un foyer daté entre le milieu du 12e s. et le premier tiers du 13e s. De forme circulaire, elle se caractérise par une anomalie sédimentaire d'un diamètre de 200 cm pour une profondeur de 80 cm, comportant des nodules de charbon. Le comblement contenait également quelques éclats thermiques, ainsi que des restes de faune et des nodules de terre cuite.

Enfin, la présence de mobilier archéologique épars d'époques protohistorique et romaine dans des couches d'alluvions indique la proximité d'occupations. Même si ces éléments ne peuvent pas être rattachés avec certitude à des gisements connus, deux régions archéologiques contemporaines de ces trouvailles se trouvent dans le secteur : le site protohistorique de *En Planeise*, partiellement fouillé et situé à une centaine de mètres au sud-ouest (cf. Daniel Castella *et al.*, *L'habitat de l'âge du Bronze moyen de Payerne « En Planeise » (canton de Vaud), fouilles 1991–1994*, CAR, 133, Lausanne, 2012) et le site romain de *En Neypraz*, distant d'environ 400 m au sud-ouest (François Eschbach, « Payerne VD, En Neypraz », *ASSPA*, 75, 1992, p. 224).

François Menna

Investigations et documentation : Archeodunum

← **Fig. 24**
Payerne
Place de la Concorde.
Au premier plan, le mur en molasse recoupé par le mur du jardin du prieuré.
© Archeodunum SA, F. Menna

PAYERNE

Rue du Temple, Place de la Concorde
District Broye-Vully
CN 1184 - 2 561 870 / 1 185 600
Moyen Âge / Époque moderne
Habitat, voirie, conduites

Un suivi archéologique a été effectué en mai-juin 2018 lors de la mise en séparatif EC / EU et d'équipement de la rue du Temple et de la Place de la Concorde. L'exploration de la rue du Temple, du sud vers le nord sur une distance de 120 m, a révélé une assise de fondations maçonnées en galets d'une structure indéterminée, implantée dans des niveaux naturels. Dans un autre caisson situé plus à l'ouest, un mur en molasse de même orientation a également été mis en évidence. Ces deux structures ne figurent sur aucun des anciens plans cadastraux de la ville.

Plus au nord, des dépôts de terres noires se développent progressivement sur le reste du tracé pour atteindre 1 m d'épaisseur. Observés sur une centaine de mètres de longueur, jusqu'à la Grand-Rue, ils livrent notamment de nombreux restes fauniques, des concentrations d'éléments en cuir et, plus rarement, du mobilier céramique. Ils sont recoupés par trois conduites en bois, dont deux partiellement conservées, qui évacuent l'eau de la colline de l'Abbatiale, située à l'ouest. Ces niveaux d'occupation médiévaux sont en lien avec une ancienne route pavée de galets accédant à la Place du Marché.

Au nord de la Grand-Rue, un réseau de canalisation en dalles de grès coquillier a été mis en évidence Il s'agit de plusieurs égouts se déversant dans un collecteur constitué de dalles de plus grand module, jusqu'à 1,50 m de longueur. Enfin, sur la plus grande partie de ce tronçon, les pavés qui recouvraient la rue du Temple ont été mis en évidence.

L'exploration de la Place de la Concorde, de l'est vers l'ouest sur une distance de 130 m, a révélé la présence de plusieurs constructions ne figurant pas sur les anciens plans cadastraux consultés.

Le premier est un mur en molasse d'orientation nord-sud et d'environ 1 m d'épaisseur, situé dans l'axe d'un bâtiment adjacent à la Rue du Temple **Fig. 24**. Il est vraisemblablement en lien avec un deuxième mur analogue et de même orientation, découvert plus à l'ouest. Un troisième mur, perpendiculaire aux deux premiers, est recoupé par une semelle de fondation maçonnée en galets de 40 cm de largeur, d'orientation est-ouest, avec un retour à angle droit vers le nord. Apparaissant directement sous l'enrobé actuel, cette dernière correspond aux restes d'un mur de délimitation des jardins de l'ancien prieuré. Il est recoupé par une conduite en terre cuite et recouvre trois trous de poteau. Le tracé de la tranchée a été dévié afin d'assurer sa préservation.

L'ensemble des vestiges situés au pied de la colline de l'Abbatiale est implanté dans des terres de jardin qui recouvrent des couches d'origine colluviale et alluviale. L'analyse des données de terrain permettra de compléter nos connaissances sur l'évolution de l'urbanisme de Payerne pour les périodes médiévales et plus récentes.

François Menna

Investigations et documentation : Archeodunum

PAYERNE

Rue de la Croix-Blanche, Grand-Rue
District Broye-Vully
CN 1184 - 2 561 770 / 1 185 700
Moyen Âge / Époque moderne
Habitat, voirie, conduites

Un suivi archéologique a été effectué lors de la mise en séparatif EC / EU et d'équipement au sud de la rue de la Croix-Blanche sur une longueur de 25 m et en bordure nord de la Grand-Rue jusqu'à l'intersection avec la rue Montpellier, sur une longueur similaire.

Seul le côté ouest de la rue de la Croix-Blanche a pu être documenté, car toute la partie centrale a été détruite lors de la pose d'anciens collecteurs. Dans un secteur fortement bouleversé, les fondations maçonnées en blocs de molasse et galets de rivière de l'ancien marché à arcades ont été partiellement dégagées en deux endroits. Au nord, elles recoupent une couche de démolition comportant un fragment de remplage gothique ainsi que de nombreux déchets

de tuiles et quelques tessons de céramique. Cet horizon recouvre des remblais et un niveau de circulation induré en galets de rivière, d'une épaisseur de 10 cm. Il repose directement sur une couche de terres noires recoupée par des trous de poteau et des fosses. Au-dessous, le terrain naturel, présente localement des indurations et des traces de rubéfaction, interprétées comme des foyers ou / et des fonds de cabanes.

À l'intersection avec la Grand-Rue, ces dernières sont également recouvertes de terres noires. Elles sont mêlées à des niveaux de travail très charbonneux et fortement rubéfiés, certainement en lien avec des activités métallurgiques, comme le suggère la forte densité de scories découvertes dans ces couches et une fosse de rejet adjacente. Cet ensemble est recouvert par un niveau de circulation constitué d'un cailloutis fortement oxydé et induré. Il est en relation avec une série de fosses et de trous de poteaux mesurant jusqu'à 1 m de diamètre pour une profondeur similaire, se développant vers l'ouest sur une dizaine de mètres, dans l'axe de la Grand-Rue. Leur comblement hétérogène est constitué d'un mélange de terres noires et de terrain naturel remanié. De par l'exiguïté des surfaces ouvertes, leur interprétation reste difficile mais nous privilégions pour l'instant l'hypothèse de bâtiments en terre et bois. Ces structures, qui ont livré quelques éléments de torchis épars, recouvrent deux autres trous de poteau qui délimitent un fond de cabane excavé jusqu'au terrain naturel. Mesurant 2,50 m de largeur pour une profondeur minimale de 0,30 m, la structure est recouverte d'un sol en terre battue.

Enfin, trois murets maçonnés d'orientation nord-sud associés à des niveaux de circulation en lien avec les arcades de l'ancien marché recouvrent l'ensemble des vestiges. L'ensemble est recoupé par des collecteurs principaux et secondaires, en particulier les côtés sud et est de la tranchée.

La moitié ouest de la tranchée a quant à elle révélé une dépression naturelle ou un large fossé creusé dans le terrain naturel, orienté du nord vers le sud, et d'une largeur de 12 m pour une profondeur minimale de 1 m. À l'intersection avec la rue Montpellier, le terrain naturel affleure directement sous les niveaux contemporains.

François Menna

Investigations et documentation : Archeodunum

↑ **Fig. 25**
Rolle
Rue du Port 14.
Dégagement de pieux et traverses en bois, vestiges d'un pont ou d'un quai d'époque romaine.
© Archeodunum SA, Ch. Henny

→ **Fig. 26**
Rolle
Rue du Port 14.
Fragment d'un milliaire, avec en second plan les bois prélevés pour être datés.
© Archeodunum SA, Ch. Henny

ROLLE

Rue du Port 14
District de Nyon
CN 1261 - 2 515 255 / 1 145 370
Époque romaine
Aménagement en bois – Milliaires

Cette intervention est liée à un projet de construction compris entre la Route de Genève et celle de la Rue du Port, au sud-ouest de Rolle. La parcelle se situe aux abords immédiats du lac dont elle est séparée par les aménagements modernes du jardin anglais, avoisinant le port de Rolle.

Lors du terrassement d'un nouvel immeuble un ensemble de bois, des pieux et des traverses, a été mis à jour, lié à un empierrement **Fig. 25**. La construction est conservée sur une longueur de 5,3 m et sa largeur supposée est de 4 m. La dendrochronologie a permis de dater cette installation et sa période d'utilisation. Les pieux servant à la construction de l'ouvrage ont été abattus aux environs de 155 apr. J.-C. D'autres bois nous montrent des réfections aux alentours de 204 apr. J.-C. et de 244 apr. J.-C. Cet ensemble – pont, quai, plateforme ? – pourrait être un aménagement lié à la *villa* romaine de La Combe, située à l'ouest de Rolle.

En outre, des fragments de deux milliaires romains dont l'un portait une inscription ont été découverts dans l'excavation, aux abords des bois **Fig. 26**. Leur présence n'est pas surprenante, le tracé de la Route de Genève correspondant approximativement au tracé de l'itinéraire romain bordant le lac.

Christophe Henny

Investigations et documentation : Archeodunum

← **Fig. 27**
Veytaux
Château de Chillon.
Vue de l'ancienne route en direction de Villeneuve, avec à gauche le chemin de fer et la route cantonale, à droite l'actuel chemin d'accès au château.
© Archéotech SA

VEYTAUX
Château de Chillon
District Riviera-Pays-d'Enhaut
CN 1242- 2 560 701/1 140 442
Moyen Âge / Époque moderne
Château, accès et bourg

Le projet de réaménagement des abords du château mis au concours en 2013, comprenant la construction d'une nouvelle cafétéria extérieure au périmètre du château, a nécessité un suivi archéologique de mi-janvier à novembre 2018.

La première phase de travaux a été le remplacement des services existants le long du chemin d'accès, depuis le pont CFF jusqu'aux quais côté Villeneuve. Ce travail – préliminaire au début des travaux de réaménagement proprement dits, dirigés par le bureau lauréat Dreier-Frenzel – a été entrepris sous la direction de M. Antoine Graf, architecte du château.

Plusieurs maçonneries et structures ont été découvertes, dont certaines avaient déjà été partiellement mises au jour lors des travaux du début du 20e siècle.

La plupart d'entre elles n'ont pu être interprétées avec certitude en raison de la faible surface dégagée. Le muret bordant à l'ouest l'ancienne route d'accès au château ainsi que plusieurs recharges de cette dernière, dans le tronçon toujours en fonction, ont été identifiés.

D'autres structures, s'apparentant à des pavages, ainsi que des tronçons de murs qui ne figurent déjà plus sur le plan cadastral de 1764, pourraient faire partie des aménagements du bourg situé aux abords immédiats du château, dont une partie avait été fouillée par Albert Naef dans les années 1920 dans le jardin situé en contrebas du pont d'accès au château.

En automne, trois sondages préliminaires ont été effectués sur l'emprise de la nouvelle cafétéria. Deux d'entre eux s'étant avérés positifs, un suivi du terrassement a été effectué dans la foulée. L'ancienne route, antérieure à la route cantonale et aux voies CFF (installées en 1862) a été dégagée sur un tronçon de 10 m de long et 5 m de large **Fig. 27**. Le mur qui la bordait à l'ouest est très bien conservé, tandis qu'à l'est, la maçonnerie qui repose et entame par endroit le rocher naturel est très abîmée. Le revêtement de la route est très compact, sorte d'argile grise avec incrustation de galets et petits éclats de rocher, la roche naturelle affleure par endroits. Sur ce tronçon, aucune recharge n'a été observée et aucun mobilier, datant ou non, n'a été découvert.

Anna Pedrucci

Investigations et documentation : Archéotech

- Rapport : Anna Pedrucci, Aude-Line Pradervand, *Veytaux (VD). Château de Chillon. Int. 11989 / Aff. 50-30. Suivi archéologique des tranchées de remplacement des infrastructures dans le cadre du réaménagement des abords, janvier à mars 2018*, Archéotech SA, Épalinges, 12 septembre 2018.